



SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**du 14
au 21 mai**

**Jeter ? Pas
question !**



Daudet, Les Alloves, Victor Hugo...

Les jardiniers s'activent !

► Page 3

Élections européennes

Dimanche 25 mai,
élisez vos eurodéputés

► Page 7

Métropole



Quels enjeux pour l'avenir ?

► Page 12

Classes montagne

Les plaisirs de l'altitude,
en toute sécurité

► Page 18

Faisant sienne le principe selon lequel "le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit", la commune consacre la Semaine du développement durable à la sensibilisation de tous les publics.

Chacun pourra mesurer combien il importe de mieux gérer ses déchets en réparant, réemployant, recyclant. Il en va du devenir de la planète et des générations futures ! ♦

Pages 8 et 9

Développement durable, un engagement collectif

L'AGENDA

Mercredi 7 mai

Bal de la Liberté

Avec le Big Ukulélé Syndicate

À 20 h 30 - Place de la Liberté (Village) ◆

Jeudi 8 mai

Victoire sur le nazisme

Circuit de 9 h 45 à 12 h

Départ à 9 h 45 - Monument aux morts de la Galochère ◆

Lundi 12 mai

Inauguration du festival des Arts du récit

À 18 h - Salle du Conseil municipal ◆

Lundi 12 mai

Les Mille et Une Nuits

Racontées par Nacer Khémir

À 20 h - L'heure bleue ◆

Du 14 au 21 mai

Semaine du développement durable

Voir pages 8 et 9 ◆

Jeudi 15 mai

Conseil municipal

À 18 h - Maison communale ◆

Samedi 17 et dimanche 18 mai

L'Homme-cirque

David Dimitri

L'heure bleue hors les murs

À 17 h - Parc Robert Buisson (Échirolles) ◆

Mardi 20 et jeudi 22 mai

L'Homme-cirque

David Dimitri

L'heure bleue hors les murs

À 20 h - Parc Robert Buisson (Échirolles) ◆

Mercredi 21 mai

L'Homme-cirque

David Dimitri

L'heure bleue hors les murs

À 14 h 30 - Parc Robert Buisson (Échirolles) ◆

Dimanche 25 mai

Élections européennes

De 8 h à 19 h ◆

Lundi 26 et mardi 27 mai

Spectacle de l'Amicale laïque

À 19 h - L'heure bleue ◆

Mardi 27 mai

Journée nationale de la Résistance

À 18 h 30 - Place du Conseil national de la Résistance ◆



SMH Mensuel - Cette année, la Semaine du développement durable aura lieu du 14 au 21 mai avec une journée phare sur le quartier Renaudie. Pouvez-vous nous dire ce que représente pour vous cette notion de développement durable ?

David Queiros : La notion de développement durable consiste à fournir tous les efforts afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens partout dans le monde, de vivre aussi bien voire mieux qu'aujourd'hui. Elle s'appuie sur trois piliers que sont l'équité sociale où il est question d'assurer une gestion saine et durable ; l'efficacité économique qui doit satisfaire les besoins essentiels de l'humanité en logement, alimentation, santé et éducation, tout en réduisant les inégalités entre les individus, dans le respect de leurs cultures ; et la qua-

lité environnementale qui permettrait de préserver les ressources naturelles à long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques et en limitant les impacts environnementaux. Les valeurs ou principes associés sont la solidarité, la participation, la responsabilité et la précaution. Chacun et chacune d'entre nous doit pouvoir s'inscrire dans cette démarche qui devient essentielle pour garantir aux générations futures de vivre bien.

SMH Mensuel - Est-ce pour sensibiliser les Martinéroises et Martinérois à ces enjeux que la ville a mis en place cet événement ?

David Queiros : Depuis maintenant quatre ans, la ville s'inscrit dans la Semaine du développement durable qui est portée nationalement. À la base, cette semaine s'inscrivait dans un véritable pacte environnemental et social afin de modifier les habitudes des habitants et de les accompagner dans une démarche plus durable. Cet événement est aujourd'hui devenu incontournable dans notre commune. Après l'énergie, l'alimentation et l'eau, nous parlerons cette année des déchets. La volonté affichée par l'équipe municipale à travers le slogan "Jeter ? Pas question !" est claire : il convient d'inciter à produire moins de déchets et à recycler davantage. Notre rôle tout au long de l'année, et davantage lors de cette semaine dédiée, est de sensibiliser un maximum de personnes à cet enjeu. J'invite donc chacune et chacun d'entre vous à participer à cet événement fédérateur de la commune.

SMH Mensuel - Dans un tout autre registre, mais dont l'importance est capitale pour la ville, pouvez-vous nous parler du projet de loi concernant la future métropole grenobloise et de votre position en tant que maire de la deuxième commune de l'agglomération ? Car on s'en doute, les enjeux sont de taille.

David Queiros : Effectivement, les enjeux sont importants. Il est utile de rappeler le passage de la communauté d'agglomération vers la création d'une métropole : le résultat d'une loi prise de manière autoritaire par le gouvernement, qui n'a pas pris la peine de consulter les élus locaux. Cette loi implique que les villes de l'agglomération doivent transférer des compétences devenues obligatoires vers la métropole au 1^{er} janvier 2015. Il s'agit notamment de celles liées aux réseaux. Un travail avec les autres communes est en cours depuis déjà plusieurs semaines afin d'assurer le transfert dans de bonnes conditions et surtout veiller à ce que la construction de la métropole réponde à nos exigences qui sont davantage de démocratie, de proximité et de service public ◆ propos recueillis par ACB

■ JARDINS

La culture du partage

Retrouver le goût et la saveur des fruits et légumes que l'on a cultivés, échanger des savoir-faire et tisser des liens entre les générations... autant de raisons qui expliquent l'engouement pour les jardins familiaux et les jardins partagés. Témoignages.

Lionel Saunier, informaticien, a initié le projet de jardin partagé à la résidence Les Alloves I.

« Nous avons commencé en 2011, avec la création de trois bacs de compost. À l'issue d'une réunion à la Métro, qui réunit les composteurs de l'agglomération, j'ai découvert l'existence du jardin partagé Coléopterre à Grenoble et j'ai présenté un projet au conseil syndical. En novembre 2013, nous avons organisé notre première réunion, 11 familles se sont portées volontaires. Nous avons créé l'association Pouce vert et jeunes pousses, qui nous permet de partager les frais du jardin. Après un gros travail de déblaiement, de nettoyage et de tamisage, nous avons réalisé deux bacs de récupération d'eau de pluie et nous allons faire du paillage sur les carrés pour économiser le plus possible d'eau. Je me suis beaucoup inspiré des enseignements de Pierre Rabhi (un des pionniers de l'agriculture écologique en France, initiateur du mouvement Colibris, ndlr). Notre volonté est de jardiner à un coût minimal (récupération de planches pour réaliser les carrés potagers, dons de plants...). J'aime bien l'idée de renouer avec la terre nourricière et de partager, que l'on retrouve dans le mouvement Incredible edible (Incroyables comestibles). Mais avant tout, nous souhaitons avec ce projet créer des liens de sociabilité, de bon voisinage et brasser différentes classes d'âge. J'ai moi-même rencontré des voisins que je ne connaissais pas avant. Et j'espère, pourquoi pas, faire des émules ! »



Gabriel Caferra, demandeur d'emploi, et Capucine, retraitée, lors d'un repas partagé aux jardins familiaux Victor Hugo 2.

« Cela fait cinq ans que je suis sur la brèche. En fin de droits au RSA, j'avais de gros problèmes familiaux, j'étais complètement isolé », explique Gabriel. « Grâce à la Mise (Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi), j'apprends les techniques de jardinage, un savoir-faire et cela me permet de rencontrer des personnes de tous horizons ; la convivialité, c'est très important. Mettre les mains dans la terre m'a permis de me sensibiliser à nouveau à des choses constructives. Ici, je me sens l'opportunité d'être



utile. » Pour Capucine, venir aux jardins familiaux est un bain de jouvence : « Chacun vit dans sa bulle. Ici, je rencontre des personnes, toutes

générations confondues, qui m'apportent beaucoup d'affection. Jardiner réveille mes sens et cela me stimule beaucoup ! » ♦ propos recueillis par EC

Jardin

Partagé

Vous êtes intéressé(e) par l'initiative du jardin partagé ? Vous pouvez contacter Lionel Saunier à l'adresse suivante : jardins.des.alloves@gmail.com ♦

■ ÉCOQUARTIER DAUDET

Les dernières parcelles livrées

Dans le cadre de l'aménagement du futur écoquartier Daudet, 88 jardins familiaux (Henri Wallon 1 et 2 et Gourin) ont été relocalisés sur le nouveau site.



Inscrit dans une logique de développement durable, le futur écoquartier Daudet prévoit la construction d'environ 450 logements. La relocalisation des jardins s'inscrit pleinement dans l'environnement naturel du lieu. À l'issue d'ateliers de concertation auxquels étaient conviés les jardiniers pour leur présenter le projet et réfléchir au règlement des futurs jardins, ces derniers commencent à prendre possession de leurs nouveaux terrains. Ils se composent de parcelles mutualisées comprenant deux à quatre jardins d'environ

100 m² chacun ouverts les uns sur les autres de manière à favoriser l'entraide et la solidarité, d'un puits commun par parcelle partagée, d'une cuve de récupération d'eau de pluie et d'une cabane individuelle.

Maria Lopes, retraitée, qui a investi sa nouvelle parcelle, a participé aux ateliers : « On nous a expliqué le projet de construction de nouvelles cabanes, la division des parcelles. Je jardine depuis l'âge de sept ans, mes parents étaient maraîchers au Portugal. Même si l'ancien jardin restera gravé dans mon cœur, j'apprécie l'air et la

lumière qui circulent à travers les ouvertures de l'abri, je peux y faire pousser des graines. Le jardin, c'est comme un anti-stress, j'oublie mes problèmes. Je cultive mes légumes sans pesticides, ils ont une autre saveur. Et puis on vient en famille, on fait des rencontres, il y a une très bonne ambiance. » ♦ EC

1 Chaque mois, la MJC Pont-du-Sonnant et la bibliothèque Gabriel Péri s'associent pour proposer des ateliers "exPérimente". Un espace dédié aux expériences scientifiques, techniques et ludiques pour les enfants à partir de 7 ans ♦



2 L'association France Russe CEI a célébré cette année le 20^e anniversaire de sa Semaine de la promotion de la langue et de la culture russes. L'événement s'est clôturé par une animation musicale à la maison de quartier Texier ♦



3 Le P'tit bal du lundi accueille les amateurs de thé dansant à L'heure bleue le lundi après-midi. Chaque rendez-vous est l'occasion de partager des moments conviviaux en musique ♦



4 Fruits et légumes de saison ainsi que produits d'épicerie bio étaient proposés à la vente lors du Marché de printemps organisé par l'action sociale de proximité jeudi 3 avril, devant la maison de quartier Romain Rolland ♦



5 Jusqu'au 10 mai, l'espace Vallès présentait l'exposition *The Inkeater* de Patrick Sirot. Présent lors de l'inauguration, l'artiste a proposé au public une lecture performance qui n'a laissé personne indifférent ♦



6 Samedi 5 avril, la salle de L'heure bleue a proposé un concert assisté-debout intitulé *Le Bal interterrestre*. Une création festive signée Gaïa Antiquarks ♦

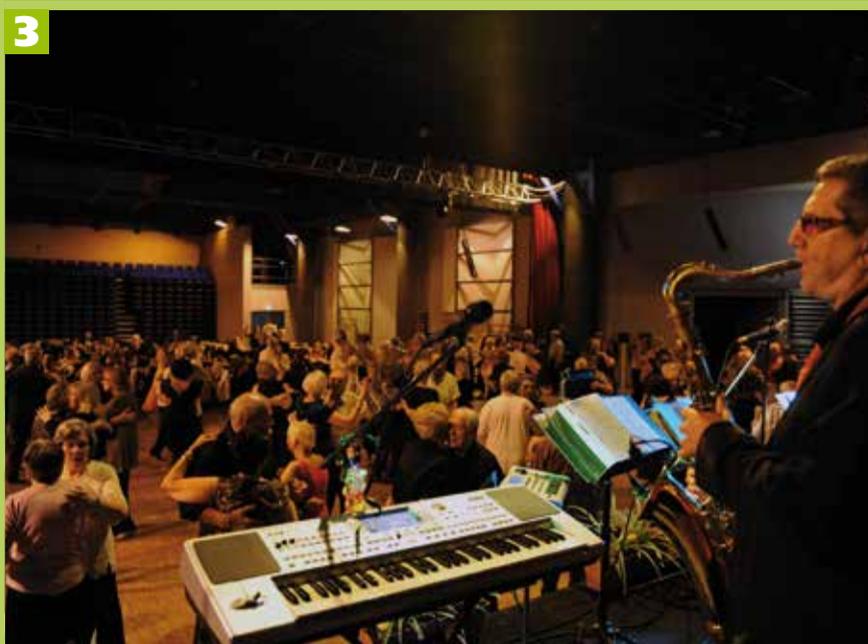


7 L'opération "Murier propre" de l'AICM a mobilisé une trentaine de personnes. Chacun a donné de lui-même pour nettoyer la colline ♦



8 La Quinzaine musicale du conservatoire Erik Satie s'est tenue du 14 au 25 avril, salle Ambroise Croizat. En ouverture, les élèves en dernier cycle d'étude ont proposé une création originale, un premier pas vers l'autonomie musicale.





9 Autre temps fort de la Quinzaine, le concert du quatuor Liberquartet a fait vibrer un public venu en nombre pour assister à cette soirée "hommage à Piazzolla", compositeur argentin disparu en 1992 ♦

10 Le Pôle jeunesse a organisé son Forum jobs d'été samedi 12 avril. Un rendez-vous qui a permis aux jeunes de découvrir les opportunités professionnelles qui s'offrent à eux pour les prochaines vacances estivales ♦

11 Les jeunes et les familles étaient invités à construire leur projet de vacances pour cet été à l'occasion d'un Forum vacances pour tous qui a eu lieu dans les locaux du Pôle jeunesse ♦

12 À quelques heures de la représentation du spectacle *Léda, le sourire en bannière*, le metteur en scène Philippe Labaune a rencontré le public lors d'un atelier lecture à L'heure bleue ♦

13 Jeudi 24 avril, la ville et le collectif des associations arméniennes ont commémoré le 99^e anniversaire du génocide arménien ♦

14 15 Deux jours plus tard, la ville et l'association des amis et originaires du Portugal ont célébré le 40^e anniversaire de la Révolution des Œillets, soulèvement militaire et populaire qui mit fin à la dictature de Salazar au Portugal. Après les discours officiels, place a été laissée aux spectacles et aux animations festives ♦

16 Outre la vente de plantes et d'arômes, les visiteurs du Marché aux fleurs ont également pu glaner des conseils précieux autour du jardinage et du compostage notamment ♦

PROCHAINEMENT

VIVRE À ST MARTIN D'HERES

2 RÉSIDENCES de 15 et 17 appartements

NOUVELLE ENVIRONNEMENT

TVA RÉDUITE*

Orphée & Eurydice
Votre source d'inspiration

■ T3 à partir de 147 000€
Place de parking couverte

■ T4 à partir de 176 600€
Garage compris

ISERE HABITAT
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

LE PORTAIL ROUGE
Vente de véhicules neufs et occasions

RENAULT

WIND

Réparations toutes marques
Mécanique - Carrosserie
Peinture - Véhicule de remplacement

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HERES

Pose d'équipement pour handicapés
pimas
créateur d'autonomie

SEBB

Entreprise Générale de Maçonnerie
CONSTRUCTION • RÉNOVATION

QUALIBAT
LA COMPÉTENCE POUR RÉFÉRENCE
Certificats n° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr

1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

Adieu Kilos!

Experte en Grignotage

Experte en Nutrition

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

NOUVEAU

- SAINT-MARTIN-D'HERES 04 76 01 02 70
7 rue Charles Darwin (à côté du restaurant japonais Le Fuji)
- ECHIROLLES 04 76 84 96 71
- MEYLAN 04 76 51 10 53

> TÉMOIGNAGES

Nous sommes passées du 48 au 38 !

• Aviez-vous déjà tenté de perdre du poids, avant Naturhouse ?

Bien sûr, mais nous faisons des régimes toutes seules de notre côté. Naturhouse c'est tout le contraire. D'abord ce n'est pas un régime, puisqu'à aucun moment nous avons eu l'impression d'être privées. Par ailleurs, la méthode intègre un suivi hebdomadaire personnalisé avec une diététicienne-nutritionniste. Et ça, ça change tout !

• Quelle relation avez-vous noué avec votre diététicienne-nutritionniste ?

Marion, c'était la personne idéale. Elle a rempli sa mission : nous faire perdre du poids. Grâce à elle, nous avons réussi à apprendre et surtout à garder de bonnes habitudes alimentaires.

* La méthode Naturhouse permet de perdre de 600g à 1kg par semaine. Cela correspond à une perte de poids progressive et non agressive pour le corps. Ces résultats dépendent du respect du plan diététique, de la prise des compléments alimentaires, du suivi hebdomadaire, de l'activité physique et de la motivation des personnes.

LA MÉTHODE NATURHOUSE

- Plan diététique personnalisé
- Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste
- Compléments alimentaires à base de plantes

SUIVI HEBDOMADAIRE

Marion (03-Allier), diététicienne-nutritionniste diplômée

370 CENTRES EN FRANCE
www.naturhouse.fr

Prenez Rendez-vous!

■ ÉLECTIONS EUROPÉENNES

751 eurodéputés

Les citoyens des 28 États membres de l'Union européenne vont élire du 22 au 25 mai les 751 députés au Parlement européen pour un nouveau mandat de cinq ans. En France, les électeurs sont appelés aux urnes dimanche 25 mai pour désigner leurs 74 députés au cours d'un seul tour de scrutin dans les huit circonscriptions électorales du pays.



© Parlement européen

Avec l'adhésion de la Croatie le 1^{er} juillet 2013, l'Union européenne (UE) compte désormais 28 États membres et la population de l'UE atteint à ce jour 505 millions d'habitants.

Le parlement européen

C'est en 1952 qu'apparaît le 1^{er} «parlement européen» sous la dénomination d'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Ceca) créée par la France, la République fédérale d'Allemagne (Allemagne de l'Ouest), l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. L'Assemblée parlementaire européenne prend la suite en 1958 après la signature du Traité de Rome par ces mêmes pays instituant la Communauté économique européenne (CEE) et c'est en 1962 que cette assemblée prendra son nom définitif. En 1979, les députés européens sont élus pour la première fois au suffrage universel direct par les citoyens eux-mêmes. Depuis l'entrée

en vigueur du Traité de Lisbonne le 1^{er} décembre 2009, le nombre des députés européens est fixé à 751 à partir des élections de 2014 et la répartition des sièges est définie en fonction du poids démographique de chaque pays et selon le principe de la proportionnalité dégressive. Ainsi, le nombre de députés varie entre 6 (Malte, Luxembourg, Chypre et Estonie) et 96 (Allemagne). La France, quant à elle, élit 74 députés.

Élections du 25 mai

En France, la loi du 11 avril 2003 avait modifié le mode de scrutin d'élection des députés européens jusqu'alors élus dans le cadre d'une seule circonscription nationale. Depuis l'élection de 2004, il s'organise au sein de huit circonscriptions régionales : Nord-Ouest, Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Massif central-Centre, Ile-de-France et Outre-mer. Les 74 sièges à pourvoir sont répartis entre les huit circonscriptions en proportion de leur population. Saint-Martin-d'Hères fait

donc partie de la circonscription Sud-Est qui regroupe les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la collectivité territoriale de Corse. Au nombre de 13 pour le Sud-Est, les députés européens seront élus le dimanche 25 mai au cours d'un seul tour de scrutin de liste. Chaque liste en présence présentera 26 candidats, à parité homme-femme, et les sièges seront répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, à la représentation proportionnelle et d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Les institutions de l'UE

Composé des chefs d'État ou de gouvernement des 28 États membres, le Conseil européen est l'organe stratégique qui décide des grandes orientations. Le Conseil de l'Union européenne, quant à lui, est composé des ministres des gouvernements des 28 pays et partage les compétences budgétaires et législatives avec le parlement européen. Depuis l'adop-

tion du Traité de Lisbonne, celui-ci aura désormais un rôle clé dans la prochaine élection du président de la commission européenne. Composée de 28 commissaires européens, un par pays, la commission européenne est l'organe exécutif de l'UE, responsable de la proposition et de la mise en application des lois européennes, du suivi des traités et de la gestion quotidienne. La cour de justice européenne est l'institution judiciaire de l'UE. Elle est chargée de garantir l'application et l'interprétation du droit communautaire et veille au respect des traités par les États membres. Enfin, la banque centrale européenne (BCE) définit et met en œuvre la politique économique et monétaire de l'UE et veille à la stabilité des prix et du système financier dans les 18 États qui ont adopté l'euro ◆ FR

Vote

Procuration

Bureau de police nationale
107 avenue Benoît Frachon
Ouvert du lundi au vendredi, de 10 h à 17 h 45
Tél. 04 76 54 62 36 ◆

Information

Elections

Maison communale
111 avenue Ambroise Croizat
Ouverture au public :
Lundi, de 13 h 30 à 17 h
Du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
Tél. 04 76 60 72 35 ◆

■ UN SEUL TOUR DE SCRUTIN DIMANCHE 25 MAI

Les 21 bureaux de vote de Saint-Martin-d'Hères seront ouverts de 8 h à 19 h. La carte électorale en possession de chaque électeur indique le numéro et l'adresse du bureau de vote. À ce jour, 18 354 électrices et électeurs sont inscrits sur la liste principale de la commune et 176 le sont

sur la liste complémentaire (citoyens de l'UE). Tous les jeunes Martinérois devenus majeurs entre le 23 mars et le 24 mai sont invités à vérifier auprès du service élection de la ville que leur inscription est bien enregistrée. Tout électeur dans l'impossibilité de voter (maladie, handicap, obligations

professionnelles...) peut mandater un électeur de son choix inscrit sur la liste électorale de Saint-Martin-d'Hères. Dans ce cas, il est impératif de faire établir une procuration au bureau de la police nationale ◆ FR



■ SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un geste pour la planète

La Semaine du développement durable, qui aura lieu du 14 au 21 mai, a pour thème cette année : "Jeter ? Pas question !". Ateliers, projections, conférences, théâtre forum, expositions et spectacles rythmeront cette manifestation de sensibilisation destinée au grand public.



Forum

de la récup'

Dans le cadre du forum de la récup', samedi 17 mai, les habitants peuvent déposer leurs objets le matin au groupe scolaire Henri Barbusse (sauf gros électroménager, skis et vélos) ◆

Réparation

Vélos

Samedi 17 mai, l'association Repérages tiendra tout au long de la journée un stand de récupération et de réparation de vélos, place Etienne Grappe ◆



► À l'école élémentaire Saint-Just, le compost généré par les déchets de la cantine alimente le jardin.

Parce qu'il en va de l'avenir de la planète et des générations futures, adopter une attitude responsable en évitant le gaspillage est devenu une nécessité. Depuis quelques années, de nombreuses initiatives citoyennes et associatives ont ainsi vu le jour pour donner une seconde vie à des objets ou aliments voués à être jetés. Composter, réparer, customiser, recycler, transfor-

mer, donner sont autant de pratiques respectueuses de l'environnement. Outre le sentiment d'œuvrer pour le bien collectif, ces actions donnent l'occasion aux habitants de partager des moments de solidarité et de convivialité. C'est dans cet esprit que se déroulera la journée du samedi 17 mai, temps fort de la manifestation, autour d'ateliers et de moments festifs. Le matin, de 9 h à 14 h, un grand Fo-

rum de la récup' se tiendra dans la cour de l'école Henri Barbusse, avec l'association Solidura. Au programme de cette matinée : des ateliers de créations à partir de briques de lait et de pièces de vélo (de 9 h à 12 h), en partenariat entre la MJC Village et l'association Repérages, et une exposition qui présentera le projet récup' et détournement de rebuts réalisé par le lycée Pablo Neruda (de 9 h à 12 h).

L'après-midi, rendez-vous est donné place Etienne Grappe et quartier Renaudie. De 13 h à 16 h 30, Débal'Renaudie, un grand vide-greniers associatif, se tiendra place Etienne Grappe et sur la terrasse Roger Vaillant avec le Secours Populaire. Un point relais sera aussi mis à la disposition des habitants pour y déposer des objets encombrants. Et si vous avez des vêtements, de la vaisselle, des appareils électriques ou autres jouets abîmés, vous pourrez les apporter au stand Repair Café pour les réparer en compagnie de personnes expérimentées (de 13 h à 16 h 30). La journée sera également ponctuée par des animations et des spectacles pleins d'humour avec l'association Les Ineffables dans le cadre d'un atelier "la seconde vie des livres" (de 13 h 30 à 15 h), les Noodles et leurs Impromptus théâtraux, et la compagnie Portez-vous bien !, dont le spectacle, *Le propre de l'homme*, porte un regard satirique sur notre rapport à l'environnement et nos habitudes de consommation (place Pablo Picasso, à 16 h). Et parce que recycler rime avec créativité, deux défilés de mode avec des tenues fabriquées par des habitants lors d'ateliers de transformation de vêtements se tiendront place du marché Champberton (à 11 h) et place Pablo Picasso (à 15 h 30) ◆ EC

■ CHRISTOPHE BRESSON, CONSEILLER DÉLÉGUÉ EAU, ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT



« La prise de conscience de la question de l'environnement et des déchets se généralise et les initiatives associatives et citoyennes se multiplient, je m'en félicite. Le rôle de la ville à l'égard de ces acteurs est double, avec un accompagnement et une aide à l'organisation. Une des problématiques essentielles est celle du réemploi : à partir de quand le

déchet devient-il une ressource ? L'un des enjeux majeurs, c'est le réchauffement climatique et la raréfaction des énergies, une question de survie dont doivent se saisir acteurs publics et privés, car elle a pour conséquence la précarité énergétique qui touche les plus démunis. La ville, qui s'est beaucoup mobilisée dans le cadre du Plan air

climat, va poursuivre ses efforts pour diminuer ses consommations d'énergie productrices de gaz à effet de serre et se concentrer sur le développement des énergies renouvelables. » ◆
propos recueillis par EC

■ LE COMPOST A LE VENT EN POUPE

La Métro place Saint-Martin-d'Hères en tête des villes de l'agglomération comptant sur son territoire des composteurs collectifs : en effet, neuf résidences ont développé ce système de collecte et de valorisation des déchets. Et les projets vont bon train ! Dix autres résidences, publiques et privées, travaillent avec la Gestion urbaine sociale de proximité (GUSP) pour mettre en place des composteurs collectifs. Les services municipaux environnement et restauration pré-



voient l'installation d'un composteur qui sera abondé par les épiluchures et autres pelures issues de la légumerie. Le centre médical Rocheplane est également en lien avec la GUSP pour convenir de la récupération des restes alimentaires qui viendraient alimenter les jardins familiaux de la ville. À souligner, enfin, les résidus des tontes et les feuilles mortes que le service espaces verts livre aux jardins familiaux pour le paillage et l'amendement de la terre.

Les habitants qui souhaitent se lancer dans le compostage peuvent contacter la GUSP : 04 56 58 92 26 (compostage collectif) ; la Métro : 0 800 500 027 (compostage individuel) ◆ NP



Faites vos

Paris !

Un pari sera lancé sur le poids des objets récupérés (cour de l'école Henri Barbusse, de 9 h à 12 h), avec à la clé : des places de cinéma, de spectacles et des entrées à la piscine à gagner ◆



■ THÉÂTRE FORUM

Jeter ? Pas question !

Un théâtre forum sur la réduction des déchets à la source se tiendra vendredi 16 mai. Mêlant humour et critique de la société de consommation actuelle, le spectacle évoluera au fil des échanges avec le public.



► Lors d'un atelier de recueil de la parole des habitants à la Mise.

ateliers de recueil de paroles avec les habitants. L'idée est de récolter le ressenti et les expériences de chacun à partir de jeux théâtraux et d'une projection de photographies portant sur la thématique des déchets », explique Elvire, l'une des artistes de la compagnie. Chaque atelier s'est transformé en espace d'échanges et d'expression. Du constat (« *Le tri des déchets existe depuis très longtemps...* ») à la critique (« *Il y a encore trop de sacs plastique dans la rue !* ») en passant par des propositions (« *Pourquoi ne pas mettre en place la consigne des bouteilles comme c'est le cas dans certains pays ?* » ; « *On pourrait faire la même chose avec les canettes !* »), les participants ont joué le jeu.

Au total, une trentaine de personnes ont participé à ces ateliers qui se sont tenus à la maison de quartier Fernand Texier et à la Mise (Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi). Leur contribution se retrouvera indéniablement le jour de la représentation du spectacle. Un spectacle qui évoluera au gré des interventions du public ♦ EM

Exposition

Pédagogique

L'exposition *Du tout à la rue à la collecte sélective* est à voir à la bibliothèque Romain Rolland jusqu'au 17 mai. Elle retrace l'histoire des ordures ménagères dans notre société, de l'antiquité à nos jours. Elle met en lumière de façon très pédagogique les différentes catégories de déchets et leur cycle de vie, de leur production à leur élimination ou recyclage ♦

Recueillir la parole des habitants pour la mettre en scène. Permettre au public présent d'intervenir pour imaginer collectivement des solutions alternatives à un problème posé. Tels sont les ob-

jectifs du théâtre forum qui aura lieu vendredi 16 mai, à 20 h, à la maison de quartier Fernand Texier, à l'occasion de la Semaine du développement durable.

Orchestré par les artistes de la com-

pagne Imp'Acte, le spectacle s'est construit autour de témoignages d'habitants qui ont souhaité participer au concept "artistico-citoyen" du théâtre forum. « *Pour préparer ce rendez-vous, nous avons mené des*

■ DES ENJEUX EN DÉBATS

À l'image de la soirée Ciné-débat (jeudi 15 mai à 20 h à Mon Ciné) autour de la projection du documentaire sur l'obsolescence programmée, *Prêt à jeter*, réalisé par Cosima Dannoritzer et avec la présence de l'association Les amis de la terre, la Semaine du développement durable accorde une place importante à l'expression et à l'échange. Les spectateurs seront ainsi amenés à s'interroger sur les réflexions portées par le documentaire :

Les biens de consommation sont-ils volontairement conçus pour ne plus fonctionner au bout de quelques années ? ou encore Comment le consommateur peut-il contribuer à prolonger la durée de vie des produits qu'il utilise au quotidien ? Le théâtre forum par la compagnie Imp'Acte (vendredi 16 mai à 20 h à la maison de quartier Fernand Texier), et enfin, la conférence débat intitulée « *Vers un société 0 déchets ? Mythes ou réalité ?* » permettront éga-

lement au public de s'exprimer sur les enjeux sociétaux liés au développement durable au XXI^e siècle. La conférence, prévue à partir de 19 h, salle Henri Fabre au lycée Pablo Neruda sera animée par Kissia Ravel, chargée de projets européens avec la participation de Delphine Lévi du Centre national d'information indépendante sur les déchets, Michel Fiol, président de Solidura ainsi que des élus de Saint-Martin-d'Hères ♦ EM



■ LA TERRE MALADE DE NOS DÉCHETS

Dans le monde

- La production mondiale de déchets représente de 3,4 à 4 milliards de tonnes.
- Tous les ans, 20 milliards de tonnes de déchets sont déversées dans les océans.

Dans l'Union européenne

- 1,8 milliard de tonnes de déchets sont générées dans les 28 pays de l'Union européenne.
- Chaque individu produit en moyenne 522 kilos de déchets par an.

En France

- En 2009, 770 millions de tonnes de déchets ont été produites.

- Chaque Français produit en moyenne 374 kg d'ordures ménagères par an (hors déchets verts).
- Un Français jette en moyenne 1 kg de déchets par jour et leur traitement représente 3 % des émissions de gaz à effet de serre ♦

Sources : donnees-environnement.com, Cniid, Ademe, Planetoscope.



■ RÉHABILITATION DE LA MAISON COMMUNALE

Les chantiers déjà bien engagés

Les travaux de réhabilitation de la Maison communale sont en cours et s'achèveront début 2015. Ils apporteront une amélioration thermique et esthétique au bâtiment ainsi que sa mise en accessibilité.



Les travaux reposent sur la sûreté des lieux, l'amélioration thermique et la mise en accessibilité du bâtiment, à l'intérieur et à l'extérieur. La réfection des façades, qui correspond au chantier le plus important, a débuté au mois de mars. Six tranches ont été définies pour mener à bien les travaux, phase par phase. Aujourd'hui, la tranche 1 est quasiment terminée. Les menuiseries à rupture de pont thermique équipées de double vitrage (fenêtres et portes)

ont été remplacées, l'isolation par l'extérieur posée (système de mousse isolante à très haute performance) et la couche d'enduit appliquée par-dessus. Notons que l'amélioration thermique de la mairie permettra à la ville de baisser ses consommations de façon notable en agissant sur l'un de ses bâtiments les plus énergivores. La prévision s'élève à 30 % d'économie d'énergie. Au rez-de-chaussée, les premiers panneaux en serrurerie laquée com-

menceront à être installés au mois de mai pour apporter une touche esthétique tout en protégeant le bâti contre le vandalisme. Aux 1^{er} et 2^e étages, en façade sud (côté avenue Ambroise Croizat), les châssis seront équipés de brise-soleil qui permettront d'éliminer un certain nombre de systèmes de climatisation en été. Suivront ensuite les cinq autres tranches où les travaux seront menés dans le même ordre. En parallèle, un drain périphérique est actuellement mis en place

tout autour du bâtiment pour le protéger de l'humidité. L'objectif est de recueillir les eaux souterraines et de les évacuer avant qu'elles n'atteignent les fondations.

Mise en accessibilité

Bien sûr, la mise en accessibilité du bâtiment et la prise en compte de toutes les formes de handicaps sont une priorité majeure dans le cadre de la réhabilitation de la mairie. Bon nombre de travaux en intérieur ont été finalisés et d'autres sont en cours de réalisation : installation de mains-courantes dans les escaliers et de bandes podotactiles au sol, mise aux normes des sanitaires... Le chantier concernant la nouvelle rampe d'accès à l'entrée principale débutera quant à lui début septembre.

En outre, la ville a profité de ces différents chantiers pour renforcer les systèmes de sécurité et de protection contre l'incendie et les intrusions. La livraison de la "nouvelle" Maison communale est prévue pour début 2015 ♦ EM

Coût

Concernant la réhabilitation de la façade, l'amélioration thermique ainsi que la réalisation du nouveau parvis, le coût des travaux s'élève à 1,83 M€. La mise en accessibilité et sécurité incendie du bâtiment s'élève à 485 000 €.

Conduites

D'eau

La ville va procéder au renouvellement des conduites d'eau potable sur le domaine public :

- avenue du Bataillon Carmagnole Liberté et rue Pierre Courtade, à compter du lundi 12 mai pour une période de 2 mois.

- rue Joliot-Curie, entre les rues Alphonse Daudet et Flora Tristan, depuis le 28 avril pour une période de 2 mois.

- rue Flora Tristan, depuis le 22 avril pour une période de 2 mois et demi.

Pour l'ensemble de ces remplacements, la partie privative du branchement reste à la charge du propriétaire. Chaque copropriétaire peut contacter les services techniques au 04 76 60 73 85 pour coordonner les travaux, si nécessaire ♦



■ RÉNOVATION DE LA PLACE DU 24 AVRIL 1915

La place du 24 Avril 1915 a fait l'objet d'une rénovation. Les deux espaces paysagers situés aux extrémités de la place ont été réaménagés et le mobilier urbain ancien a été remplacé. Après l'abattage des arbres existants (la déformation du sol causée par les racines posait des problèmes de sécurité pour le cheminement des personnes), de nouvelles fosses de plantations ont été réalisées et des arbres ont été replantés ♦

■ AMÉNAGEMENT DU PARKING CHABERT

Réfection de l'éclairage public, abattage des arbres et extraction des racines, reprise du revêtement de surface et marquage au sol ont largement amélioré l'image et l'accessibilité du parking Chabert situé en face de Mon Ciné. Après la réalisation de nouvelles plantations d'arbres l'automne dernier, la dernière étape des travaux

engagés sur ce secteur s'est achevée fin mars avec la déconstruction de la maison située à l'entrée du parking (13 avenue Ambroise Croizat). Cette phase du chantier s'est également accompagnée d'un élargissement de l'entrée et de la réalisation de trottoirs accessibles de part et d'autre de la chaussée ♦



■ REQUALIFICATION DU SQUARE PASTEUR

Dans le cadre de la finalisation du renouvellement urbain du secteur Brun, la ville a engagé la requalification du square Pasteur situé entre les rues Pasteur et Coquelines. Dans la continuité des récents aménagements, ce projet vise à valoriser l'espace dégagé lors de la déconstruction de la villa

Pasteur, en offrant un espace public de qualité aux riverains. L'aménagement permet de matérialiser un cheminement piéton/cycle traversant le square. La mise en accessibilité, l'intervention sur les réseaux et l'engazonnement ont été réalisés. Des travaux de plantations seront effectués à l'automne ♦



■ ACTION INTERGÉNÉRATIONNELLE

“Chantegraine” fait son cinéma !

Pour la troisième année consécutive, les jardiniers de la Mise (Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi) participent au Concours Créativité et Tic. Au mois de juin, ils présenteront leur projet de blog intitulé Chantegraine : les 4 saisons.

Créé en 2009, le jardin collectif de la Mise, plus communément appelé le Chantegraine, réunit chaque semaine un groupe de jardiniers composés de personnes en insertion sociale et de retraités. Son objectif est de lutter contre l'isolement et d'échanger des savoir-faire dans une démarche intergénérationnelle. En cinq ans, le jardin de la Mise a fait de nombreux émules. Rien d'étonnant quand on sait que le jardinage est l'activité favorite des Français ! Espace de vie et de convivialité, le Chantegraine offre à ses usagers des moments de joie collectifs : « Ici c'est comme une famille. Les gens travaillent la terre dans la bonne humeur et en se donnant des conseils... Puis vient l'heure de la récolte et des repas partagés, des moments vraiment festifs », raconte la doyenne Marie-Rose, 90 ans.

Concours Créativité et Tic

Depuis 2012, les jardiniers de la Mise participent au Concours Créativité et Tic avec un double objectif : valoriser leur activité auprès des habitants et se familiariser avec l'informatique et les nouvelles technologies. Après la création d'un premier blog (De la graine à la fourchette), les jardiniers ont présenté l'an dernier un court-métrage (*La vie de Chantegraine*), projeté à Mon Ciné et récompensé par le Prix Solidarités en germe. Pour cette nou-



velle édition 2014, la Mise a lancé un deuxième blog (Chantegraine : les 4 saisons). En plus de proposer des photos et des vidéos accompagnées de textes explicatifs, le site Internet offre également aux visiteurs plusieurs dizaines de recettes gourmandes élaborées (et testées !) par les jardiniers de la Mise, photographiées à l'appui. Pour réaliser le blog et le mettre à jour

régulièrement, les participants de Chantegraine se retrouvent deux fois par mois, à la Mise ou à la bibliothèque Paul Langevin, pour écrire, regarder les photos et les légèrer, mettre en ligne de nouvelles recettes... Et si certains ne maîtrisent pas encore les outils numériques, tous participent d'une façon ou d'une autre à faire vivre le blog, question de génération

oblige. « Moi je suis né avec un crayon et du papier mais grâce au blog je progresse en informatique ! », témoigne Charles, 60 ans. Chantegraine : les 4 saisons sera présenté au public lors de la remise des prix du Concours Créativité et Tic qui aura lieu vendredi 20 juin à Mon Ciné ♦ EM

www.chantegraine.blogspot.fr

Court métrage

Nomination

Mêlant un public en insertion sociale et des personnes âgées retraitées, le projet Chantegraine du CCAS de Saint-Martin-d'Hères a été sélectionné dans le cadre d'un appel à expériences EXISTE - Bien vieillir dans la société, porté par l'Union nationale des CCAS. Ce concours a pour objectif de valoriser le rôle et l'implication des personnes âgées dans la vie locale et d'adapter l'offre d'équipements et de services contribuant à leur vieillissement actif et en bonne santé ♦

■ HISTOIRES DE VIES

Quand les anciens se racontent

En juillet 2013, le secteur gérontologie du CCAS lançait son projet “Histoires de vies” sur le quartier Henri Wallon, permettant ainsi à des personnes âgées de livrer des pans entiers de leur histoire, souvent pour la première fois.



Via romana, The viaggio, La déchirure, Algérie mon amour ou encore La dame aux chats sont quelques-uns des titres évocateurs des récits de vies livrés par les personnes âgées ayant bien voulu se raconter. Le recueil de la parole de ces habitants, dont certains résident dans le quartier Henri Wallon depuis sa construction, s'est déroulé de juillet à septembre 2013. Une édition individuelle et personnelle de ces histoires va prochainement être remise à chacun d'entre eux.

Les détenteurs de ces témoignages intimes – 99 % des personnes interviewées ont révélé s'être confiées pour la première fois – pourront les

transmettre à leurs proches ou choisir de les enfouir à nouveau. Anonymes, discrets, ces habitants sont les voisins et voisines que chacun peut croiser dans la rue, dans l'immeuble ou sur le palier. Avec une moyenne d'âge de 80 ans, ils sont les témoins d'une époque révolue, portent parfois en eux des pans entiers de l'Histoire qu'ils ont toujours tus, convaincus que rien ne sert de revenir sur le passé ou pour ne pas faire rejaillir de douloureux souvenirs. Les guerres, les colonies, l'exil politique ou encore l'expatriation dans l'espoir d'une vie meilleure ont pesé dans leur destinée, influencé parfois irrémédiablement leur avenir. En s'appuyant sur l'ensemble des

acteurs professionnels et sociaux intervenant dans le quartier, le secteur gérontologie a pu rencontrer des habitants parfois très éloignés des services du CCAS et des activités du Service développement de la vie sociale (SDVS) qu'il a ainsi été possible de “raccrocher”.

Si la richesse de ces récits ne fera pas l'objet d'un partage avec les autres habitants du quartier Henri Wallon, le projet mené par le secteur gérontologie aura permis de favoriser l'expression des personnes âgées, de sauvegarder un patrimoine unique et enfin de tisser des liens pour prévenir ou rompre l'isolement ♦ NP

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL

Dispositifs jeunesse

Dans le cadre de sa politique jeunesse, la ville soutient des dispositifs d'aides au départ en vacances, ainsi que des dispositifs d'aides à la création et à la réalisation de projets, tous deux à destination des jeunes Martinérois. Le montant des participations financières a été voté par le Conseil municipal.

Le dispositif vacances 15/16 ans a pour but d'aider les jeunes à réaliser leurs parcours de vacances et de favoriser leur épanouissement et leur insertion. Par le vote de cette délibération, le Conseil municipal a décidé d'attribuer aux jeunes Martinérois inscrits sur ce dispositif une aide financière pour mener un projet de séjour vacances dans une structure agréée par la Direction départementale de la cohésion sociale ou par le ministère du tourisme. Cette aide financière est fixée à 50 % maximum du coût réel du séjour, et elle est plafonnée à 450 euros par jeune. Cette aide financière sera versée à la famille sous forme de chèque vacances au vu d'un document attestant l'inscription du jeune au séjour.

Parallèlement, le Conseil municipal a aussi décidé d'attribuer une aide financière aux jeunes de la commune inscrits dans le cadre du dispositif initiative jeunes. L'objectif de ce dispositif est de leur permettre de mener à bien un premier projet en autonomie, qu'il soit individuel ou collectif, pouvant revêtir un caractère solidaire, sportif, culturel ou de loisirs. Sont exclus du dispositif tous les projets inscrits dans un cursus obligatoire



(projets de formation, d'étude ou de recherche), et les jeunes doivent être âgés de 16 à 25 ans. Plafonnée à 300 euros, cette aide financière est attribuée en fonction de critères précis : implication dans la vie locale ;

implication personnelle dans le projet ; équilibre du budget ; respect du délai de dépôt du dossier ; projet respectueux de l'environnement et axé sur la découverte ; restitution du projet et autonomie du candidat. Tout

comme le dispositif vacances, l'aide financière de la ville se fera sous forme de chèque vacances ♦ ACB

■ IMPÔTS

Les taux communaux n'augmentent pas

Chaque année, le Conseil municipal doit délibérer pour fixer les taux d'imposition communaux que sont la taxe d'habitation, la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non bâti.

Depuis douze années, afin de ne pas peser davantage sur les ménages, les élu-e-s de la majorité n'ont jamais augmenté les taux d'imposition communaux. Il n'en demeure pas moins que chacun de ces impôts locaux ont souvent été augmentés, soit par l'augmentation des bases, soit par

l'augmentation de la part du Conseil général de l'Isère ou du Conseil régional Rhône-Alpes. Souvent caractérisés par la minorité municipale comme étant trop élevés, ces taux d'imposition sont aussi le reflet de la qualité des services publics. À Saint-Martin-d'Hères, les services

rendus à la population vont bien au-delà des compétences obligatoires dévolues aux communes et traduisent la volonté politique de répondre au mieux aux besoins et attentes des Martinéroises et Martinérois. Le Conseil municipal a décidé, à la majorité, de ne pas augmenter le

taux des trois taxes locales d'imposition. La taxe d'habitation reste donc fixée à 20,08 %, la taxe foncière à 40,04 % et celle sur le foncier non bâti à 92,80 %. Le montant de ces impôts n'augmentera que si la valeur de la base d'imposition fixée par le gouvernement est majorée ♦ ACB

Le vote de ces taux permet de calculer le produit fiscal, et donc d'évaluer ce que cela représente pour la commune. Le produit fiscal attendu pour l'année 2014 est le suivant :

TAXES LOCALES	BASES PRÉVISIONNELLES 2014	Taux d'imposition	PRODUIT FISCAL ATTENDU POUR SMH
Taxe d'habitation	37 254 000 euros	20,08 %	7 480 603 euros
Taxe foncière bâtie	36 830 000 euros	40,04 %	14 746 732 euros
Taxe foncière non bâtie	69 600 euros	92,80 %	64 589 euros
TOTAL			22 291 924 euros



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pèrec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
TÉL : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

TRAVAUX TRV PUBLICS

**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

Génie civil
Canalisateur de France



EAU SOUS PRESSION ASSAINISSEMENT

**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**

G.P.S. SÉCURITÉ

**PROTECTION DES BIENS
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE**

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE
8, rue de Mayencin
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91

E-mail : gpss@orange.fr

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

Minorité municipale

■ GROUPE SOCIALISTE ET EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS



Permettre à tous les Martinerois d'être respectés !

Philippe Serre

Le 30 mars, près de 37 % des électeurs ont choisi de soutenir la liste "Couleurs SMH". Nous tenions à les en remercier chaleureusement. Ce soutien nous invite à porter une logique d'intérêt général, de participation des habitants, d'exigence éthique, de solidarité et d'exemplarité. Nous le ferons avec énergie et sens des responsabilités, au Conseil municipal ainsi qu'avec toutes celles et tous ceux qui souhaitent s'investir. La majorité actuelle est la plus mal élue depuis 1945. Moins de 42 % des Martineroises et des Martinerois ont choisi de lui renouveler leur confiance, à peine 20 % de l'électorat. Ce score devrait être un signal d'alerte pour une majorité qui a choisi l'enfermement plutôt que le rassemblement et le sectarisme plutôt que la discussion. Nous avons proposé au nouveau maire de prendre acte de cette situation en associant mieux l'opposition à la gestion et aux décisions municipales. Ce n'est absolument pas ce qui a été choisi. Toutes les décisions relatives à la démocratie municipale vont même à l'encontre d'une juste représentation et d'une juste expression de notre liste. Cette situation est pathétique et elle ne pourra perdurer. Dans les rangs mêmes de la majorité, des voix s'élèvent pour condamner ce fonctionnement autoritaire qui nous amène à une impasse collective. Nous continuerons malgré cela à porter, sur un certain nombre de dossiers d'aménagement, sur la fiscalité, la prévention, la sécurité, l'état de nos quartiers et l'ambition éducative, une parole forte qui permettra aux Martineroises et aux Martinerois de se sentir écoutés et respectés ♦

■ GROUPE UMP



Troublante démission

Mohamed Gafsi

Suite à la démission de Monsieur Guesmi, nous avons voulu avoir des explications et de ce fait nous avons adressé un courrier à Monsieur le Maire, afin que nous puissions aborder le sujet lors du dernier Conseil municipal. Notre demande a été classée sans suite, mais nous restons optimistes pour le prochain Conseil dont fera parti Monsieur Guesmi car n'ayant toujours pas eu de réponse de la part de Monsieur le Préfet validant sa démission. Il est nécessaire que les élus mais également les Martinerois, puissent faire toute la lumière sur cette histoire, mais également sur le fonctionnement des services qui ont été dénoncés par l'adjoint à l'habitat et à la sécurité. La transparence que nous avons exigée durant toute la campagne municipale se doit d'être une priorité pour cette nouvelle majorité incarnée par David Queiros et nous serons intransigeants dans sa mise en pratique ♦

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



Le maire pour tous ?

Asra Wassfi

Quand on devient maire élu par 11 % de la population martineroise, nous pouvons poser la question de la légitimité d'un tel pouvoir. Il faut bien comprendre que ce vote décidé par les communistes et les abstentionnistes signifie 500 euros de plus d'impôts/habitant que nous aurons pendant le mandat 2014-2020. Le tarif de la cantine va augmenter. Les agressions physiques et l'insécurité continueront de progresser. L'idéologie portée par la gauche à Saint-Martin-d'Hères ne fera qu'un résultat : priver les habitants de réels services. Car avec une grève de cantine par mois et une impossibilité d'inscrire nos enfants aux activités sportives municipales à cause du manque de créneau horaire, comment porter l'idée d'un service public efficace. Il faut désormais obliger les collectivités à mieux organiser leurs compétences. La compétence générale est devenue un fourre-tout inefficace où le gaspillage et la connivence sont devenus les maîtres ♦

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Le mandat 2014-2020 est en marche !

Nous remercions les électeurs et électrices qui ont fait le choix de nous accorder leur confiance et ont prouvé ainsi leur attachement à la démocratie locale. C'est pour nous, élu-e-s, un encouragement précieux, un socle de légitimité et aussi de responsabilité. Au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers, nous

devons d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général et du bien commun. Vous avez exprimé votre désir de poursuivre la dynamique qui anime notre ville depuis 2008. C'est un encouragement précieux et une marque de confiance.

Nous avons constaté avec regret la désaffection croissante des électeurs pour la politique et le poids, dans cette consultation aux enjeux locaux, des considérations d'ordre national. Près d'un Martinérois sur deux n'a pas pris le chemin des urnes. C'est un échec collectif de toutes les listes en présence !

La campagne nous a permis de construire, de partager, de communiquer et de diffuser aux habitants notre projet municipal établi pour les six ans à venir. Mais cela n'est évidemment pas suffisant. C'est pourquoi, dans un esprit de dialogue, de concertation et de démocratie participative et citoyenne, nous reviendrons vers vous au fur et à mesure de l'évolution des dossiers.

« Plus vite, plus fort, mais pas plus juste »

Le mandat s'ouvre dans un contexte particulier, où l'Etat, sous injonction européenne, réduit ses interventions financières, où les collectivités partenaires sont asphyxiées et où donc il nous faudra être mobilisés pour défendre les capacités d'action de notre collectivité.

D'autant plus que l'austérité s'amplifie. Le Premier ministre a présenté son plan de 50 milliards d'euros d'économies qui impactera le budget de l'Etat de 18 milliards d'euros, celui des collectivités territoriales de 11 milliards d'euros et celui de la protection sociale de 21 milliards d'euros. Ce sont des annonces qui sont particulièrement défavorables pour le pouvoir d'achat des ménages, notamment les plus défavorisés, et vont accroître les inégalités, la précarisation et la pauvreté.

Cela implique de continuer à résister à l'austérité généralisée, de défendre notre territoire pour pouvoir accompagner légitimement nos projets de développement. Il nous faudra donc continuer à innover, à inventer en préservant nos services publics, car notre ville, nous y vivons, et nos services publics, nous y tenons !

Si l'histoire et les repères sont essentiels pour construire l'avenir, notre devoir et notre rôle d'élu-e sont avant tout de nous projeter pour dessiner l'avenir de Saint-Martin-d'Hères et de ses habitants.

Dans un monde en mutation permanente, dans un contexte économique et social fragilisé, les enjeux de demain sont majeurs pour le devenir de la société dans laquelle nous vivons et pour les générations actuelles et futures ♦

■ GROUPE SOCIALISTE



Remerciements

Nous tenons à remercier les électrices et les électeurs de la confiance qu'ils nous ont témoignée en votant pour nous, ainsi que toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien pendant la campagne.

Nous nous engageons à être dignes de votre confiance en respectant les promesses électorales pour une "ville dynamique et engagée".

Giovanni Cupani

Nous serons aussi vos représentants au Conseil communautaire, au sein duquel nous défendrons les intérêts des projets martinérois, avec votre collaboration et dans un esprit de solidarité.

Nous invitons les citoyens martinérois à s'exprimer sur l'orientation politique de l'Union européenne le 25 mai 2014, afin d'élire les représentants des 28 États membres au sein du Parlement ♦

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE



Bouleverser nos méthodes

Après les dernières élections municipales, la leçon la plus évidente, il suffit de voir ce qui s'est passé chez nos voisins grenoblois, est qu'il est nécessaire d'être à l'écoute des attentes des populations et d'être extrêmement inventifs pour espérer redonner du sens aux politiques locales.

Thierry Semanz

Pour redonner une espérance à nos concitoyens qui à force de plans d'austérité, de mesures d'économies, de rigueurs successives n'en ont plus, il sera nécessaire aux nouveaux élu-e-s d'assurer une implication populaire, une plus grande participation citoyenne, un regard partagé sur les politiques publiques. Ce n'est pas facile mais le salut citoyen, le salut politique passera par là mais pas seulement.

Il faut que nos politiques publiques clairement orientées à gauche et écologiquement responsables soient susceptibles d'apporter des preuves d'amélioration de la vie de tous les jours des Martinérois.

Se lancer dans une tarification gratuite ciblée dans les transports, assurer à nos concitoyens une maîtrise publique de l'eau, de l'énergie seront nos défis futurs.

Pour y arriver, il faudra être à votre écoute, c'est ce à quoi s'attellera le Parti de Gauche ♦

■ FESTIVAL DES ARTS DU RÉCIT

Nacer Khémir, conteur envoûtant

Le festival des Arts du récit, qui a lieu du 12 au 24 mai, enchante petits et grands grâce à des contes venus du monde entier. Rencontre avec Nacer Khémir, invité d'honneur, qui a subjugué le public avec les histoires intemporelles des *Mille et une Nuits*.

L'heure bleue

Hors les murs

En partenariat avec l'Odyssee et L'autre rive à Eybens, La Rampe et La Ponatière à Échirolles et le Centre Culturel Jean-Jacques Rousseau de Seyssinet-Pariset, L'heure bleue présente le spectacle tout public L'homme cirque, de David Dimitri samedi 17 et dimanche 18 mai à 17 h, mardi 20 et jeudi 22 mai à 20 h et mercredi 21 mai à 14 h 30, au Parc Robert Buisson, à Échirolles ♦

Mardi

Poésie

Le prochain rendez-vous "les mardis de la poésie" aura lieu mardi 20 mai en présence de Geneviève Génicot et Michel Ménaché, à la Maison de la poésie Rhône-Alpes, 33 avenue Ambroise Croizat. Renseignements et réservation par mail (maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr) ou par téléphone au 04 76 03 16 38 ♦

SMH Mensuel - Vous êtes conteur, réalisateur, calligraphe, dessinateur, sculpteur.

Quel est le fil conducteur ?

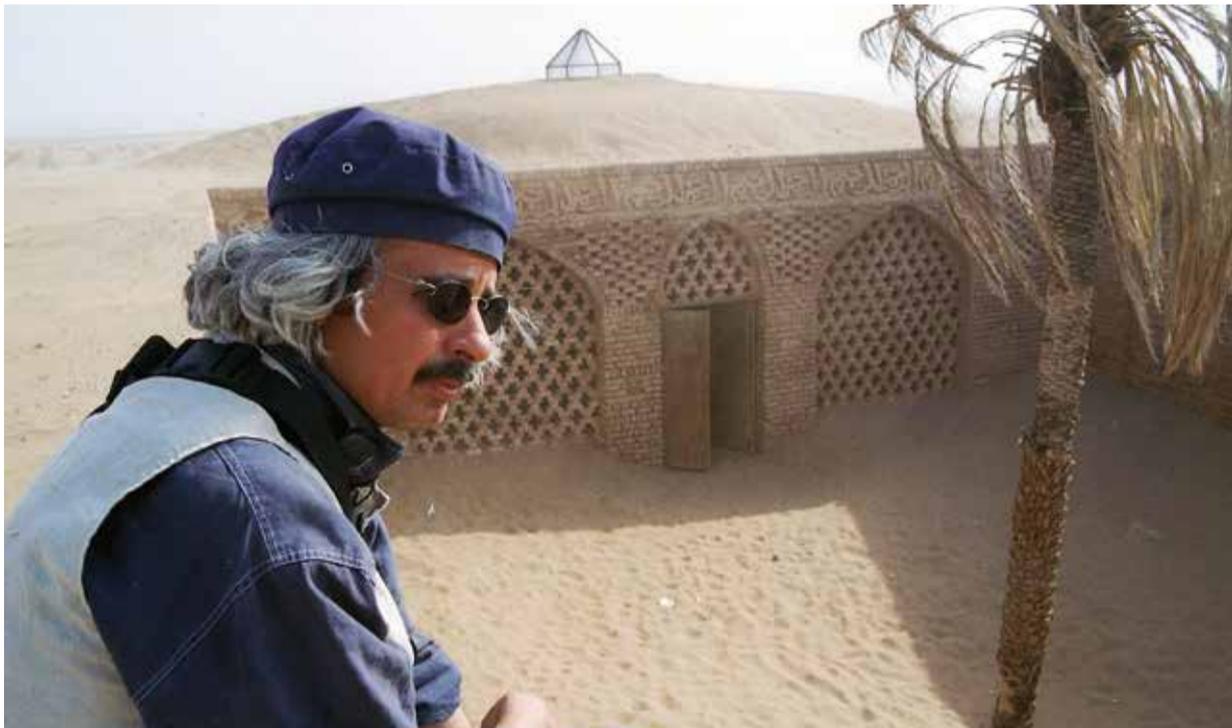
Nacer Khémir : C'est l'amour, un thème qui traverse tous ces arts. On le retrouve aussi dans le soufisme (courant mystique de l'islam représenté par différentes confréries, ndlr) qui résume toute l'esthétique de la culture arabe classique. Et puis, dans la langue arabe, c'est incroyable, vous pouvez employer soixante mots pour évoquer le fait d'être amoureux !

Privilégiez-vous une forme artistique plutôt qu'une autre ?

Non. Je respecte énormément chaque pratique artistique, chacune doit éclairer l'autre. C'est pour moi une manière d'échapper à l'idée de modèle, car il n'y a pas une vérité mais des vérités.

Que représente le conte pour vous ?

Le conte est un art de l'éphémère. Il reprend, d'une façon douce, les thèmes de la naissance, de la vie et de la mort. C'est un art du funambule, qui comporte un risque. En cela, ce n'est pas un spectacle, mais bien une expérience avec le public, un art de la présentation et non de la représentation. Le conte recèle une part de chamanisme (il y a une compression du temps, un envol, des aspects qui peuvent paraître illogiques en apparence



© DR

mais qui sont logiques, puis un retour dans le corps). Conter est magique. C'est un art ancien et des plus modernes, un lien qui nous réunit avec les générations anciennes et futures. L'univers du conte nous sauve grâce à l'imaginaire.

Qu'évoquent pour vous les contes des Mille et une Nuits ?

Les *Mille et une Nuits*, c'est un peu comme l'Atlantide, un monde à la fois vivant et disparu dans lequel le temps est aboli. Traduit dans le monde entier, c'est un texte fondateur de l'ima-

ginaire universel, qui raconte l'histoire d'hommes et de femmes ayant les mêmes désirs et aspirations que nous. Ce sont aussi des histoires très vivantes.

On dit de vous que vous êtes un médiateur entre le Nord et le Sud...

Nous sommes toujours l'Occidental de quelqu'un et l'Oriental d'un autre ! Les civilisations se sont perpétuellement construites grâce à des échanges mutuels. Moi-même, je navigue entre la Tunisie et la France.

Vous considérez-vous comme un artiste engagé ?

Non, dans le sens où je n'appartiens à aucun parti politique. Oui, car je souhaite établir des passerelles entre les différentes formes d'art et rendre ainsi les individus plus riches et plus libres. L'art doit être chargé d'espoir ♦ Propos recueillis par EC

Programmation complète sur www.artsdurecit.com

■ LES TEMPS FORTS DU FESTIVAL DES ARTS DU RÉCIT EN ISÈRE



© Thierry

Mardi 13 mai à 17 h 30
PEDRO ESPI-SANCHIS ET MADOSINI
conteurs venus d'Afrique du Sud

Accueil de loisirs du Murier
• Public familial, entrée libre
• Rens. 04 76 60 74 51 ou 04 76 60 74 54
• Accueil des familles à partir de 16 h 30 autour d'un pot convivial

Mercredi 14 mai à partir de 14 h
ATELIER CUISINE POUR PRÉPARER L'ACCUEIL DES CONTEURS D'AFRIQUE DU SUD
Maison de quartier Paul Bert

Mercredi 14 mai à 16 h
PEDRO ESPI-SANCHIS ET MADOSINI
Maison de quartier Romain Rolland

• Public familial à partir de 6 ans, entrée libre
• Rens. 04 76 24 84 00 ou 04 76 24 84 07
• Accueil du public à partir de 15 h autour d'un pot convivial et en musique



Mercredi 14 mai à 20 h
PEDRO ESPI-SANCHIS ET MADOSINI
Bibliothèque André Malraux
• Tout public à partir de 10 ans, entrée libre
• Accueil à partir de 18 h 30 autour d'un apéritif
• Sur inscription : 04 76 62 88 01

Mardi 20 mai à 18 h
HAMED BOUZZINE
conteur musicien
Maison de quartier Gabriel Péri
• Tout public à partir de 8 ans, entrée libre
• Rens. 04 76 42 13 83 ou 04 76 54 32 74 ♦

■ RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

CINÉ - DÉBATS

Mardi 13 mai à 20 h
Dans le cadre du festival des Arts du récit.
SHÉHÉRAZADE OU LA PAROLE CONTRE LA MORT
Film de Nacer Khémir
En présence du réalisateur. Réservations conseillées.



© DR

Judi 15 mai à 20 h
Dans le cadre de la Semaine du développement durable
PRÊT À JETER
Documentaire de Cosima Dannoritzer
Comment l'obsolescence programmée des produits de consommation courante, stratégie industrielle et commerciale, vise à limiter la durée de vie de certains produits ou appareils. Débat animé par Etienne Spanjaard de l'association Les amis de la terre ♦

■ LIRE, LA SÉLECTION DE VOS BIBLIOTHÈQUES

Petite poche, la collection préférée des enfants !
Par sa sobriété, ses textes courts et ses thèmes variés, Petite poche est la collection favorite des lecteurs débutants qui veulent lire comme les grands.



LE ROI DES MOUETTES, LA REINE DES CHOUETTES
de Vincent Cuvelier
Après la catastrophe, la forêt est devenue l'endroit le plus sûr pour les hommes affaiblis. Oui, mais c'est aussi le royaume des animaux. Ils se réunissent pour délibérer sur le sort des hommes. Que va-t-on faire d'eux ? Les tuer ? Les aider ?

sous le charme. Mais comment le dire à Sidonie ? Un peu de mensonges, un rien de manipulation, et voilà : Rose est la nouvelle élue !



SIDONIE, C'EST FINI
de Raphaële Botte
Lucien a croisé Rose dans l'escalier, elle a l'air bien marrante, et plutôt jolie. Il tombe

DEMAIN, PROMIS !
de Christophe Léon
Zacharie est un vrai casse-cou, il fait du skate, du tennis (il est plus fort que Yannick Noah), de la chute libre (il dépasse la vitesse du mur du son), il tombe amoureux d'une belle tzigane... Zacharie rêve, car demain tout sera possible ♦

■ CINÉ-MA DIFFÉRENCE

Le ciné, c'est pour tout le monde !

La première séance Ciné-ma différence en Isère se tiendra samedi 17 mai à Mon Ciné. Une initiative destinée à rendre le cinéma accessible aux personnes handicapées qui en sont bien souvent exclues.

Premier loisir culturel en France, le cinéma est refusé de fait aux personnes autistes, polyhandicapées ou avec un handicap qui s'accompagne de troubles du comportement. Pour lutter contre cette injustice et favoriser l'accès au cinéma pour tous, l'association Cinéma différence propose, depuis 2005, des séances adaptées pour permettre à des personnes moins ordinaires de découvrir les joies du 7^e Art dans un cadre bienveillant. Quelles que soient leurs difficultés, leurs peurs, leur agitation, leur façon de communiquer leurs émotions, les personnes en situation de handicap doivent pouvoir aller au cinéma en famille, non pas dans des créneaux qui leur sont réservés, mais avec tout le monde, dans des séances conviviales où l'on peut se rencontrer sans craindre le regard des autres. Chaque projection débute par un message d'information pour mettre à l'aise l'ensemble des spectateurs. Les règles du jeu sont posées : on a le droit de se lever ou d'exprimer une émotion, on peut aussi sortir un moment puis revenir à son siège. Personne ne sera jugé. D'un point de vue technique, le son est abaissé et la lumière s'éteint progressivement. Pendant le film, des bénévoles sont présents, vêtus d'un gilet fluorescent, pour rassurer les accompagnants.

Première séance à Mon Ciné

Après dix ans d'expérience et 676 films projetés, le dispositif Ciné-ma différence est aujourd'hui présent dans une trentaine de villes... et bientôt à Saint-Martin-d'Hères avec un rendez-vous programmé samedi 17 mai à Mon Ciné avec la projection, à 15 h, du dessin animé *Khumba*. À l'origine de cette première projection départementale, deux associations : ADIMCP 38* et Loisirs Pluriel Grenoble. « Nos deux structures se sont associées pour mettre en place le concept Ciné-ma différence dans l'agglomération. Nous avons besoin de l'accord d'une salle et Mon Ciné a répondu favorablement à notre demande », explique Servane Hugues, présidente de Loisirs Pluriel Grenoble. « Pouvoir aller au cinéma en famille comme n'importe qui est un vrai bonheur. Ces séances sont aussi l'occasion de faire évoluer les mentalités sur le handicap mental. »

Pour la salle de cinéma art et essai municipale, ce dispositif est accueilli comme un événement important. L'an dernier, Mon Ciné avait déjà participé au Mois de l'accessibilité. « Le cinéma est un loisir qui se partage. Il doit être accessible à tous, sans exclusion possible. De plus, ces séances aménagées et ouvertes à tous les publics participeront aussi à améliorer l'acceptation



Se lever, s'exprimer en pleine séance... ici aucune conduite sociale n'est jugée inappropriée.

de l'autre », explique Marie Baccon, directrice de Mon Ciné. Le dispositif a pour vocation de se pérenniser avec une programmation prévue le

samedi après-midi, toutes les six semaines ♦ EM

*Association départementale des infirmes moteurs cérébraux et polyhandicapés de l'Isère.

■ L'HEURE BLEUE ACCESSIBLE À TOUS

L'heure bleue est aussi un espace culturel ouvert à tous. Nul handicap, physique ou mental ne doit empêcher un spectateur de franchir les portes de la salle de spectacle. Son personnel est à la disposition des familles ayant un proche en situation de handicap pour les accompagner et les rassurer ♦

■ ATELIERS D'ÉCRITURE

Faire rimer les mots et les maux

Depuis 2009, deux fois par semaine, les membres du groupe rap local G7N animent des ateliers d'écriture en direction des jeunes qui laissent s'exprimer leur verve poético-urbaine.



me dire "papa à l'école j'arrive pas tu peux m'aider" / Tu crois que j'avais leur répondre démerde-toi j'suis pas doué...]. « Ce texte vient du cœur », confie Lucas. Dans cette période où l'on n'est plus vraiment un adolescent, mais pas encore tout à fait un adulte, le jeune homme a déjà été égratigné par la vie plus qu'à son tour. Ce qui ne l'empêche pourtant pas d'aller de l'avant, de croire en l'avenir et d'envoyer des messages chargés d'espoir : [Je créerais un monde pour les ados, pour qu'ils aient tous leur part du gâteau]. Samir Baloul, l'un des membres du groupe G7N, en est convaincu : « le rap est un moyen d'expression et les jeunes ont des choses à dire ! » Cameron en livre un bel exemple lorsqu'il donne une approche des rapports humains en scandant [Quand j'fais confiance à moi-même, j'fais confiance à n'importe

qui]. Il porte aussi un regard éclairé, et imagé, sur le monde : [L'amour ou la haine, le bien ou le mal, la guerre ou la paix, dans ma tête c'est Jérusalem]. Qu'est-ce qui motive G7N à intervenir auprès des jeunes, ici à Saint-Martin-d'Hères et dans d'autres communes ? « L'envie de les accompagner, de leur offrir un espace dans lequel ils peuvent s'exprimer », explique Riwane Baloul. « Artistiquement, nous avons dû nous débrouiller seuls. Alors nous essayons de leur apporter ce qui a pu nous manquer. Nous travaillons sur l'écriture, la mise en forme et en voix de leurs textes, sur la respiration, la mise en scène... » Soucieux de les accompagner le plus loin possible, les G7N emmènent certains d'entre eux en studio d'enregistrement, vont jusqu'à les embarquer sur scène lors de concerts. Une bien belle façon de leur mettre le pied à l'étrier ! ♦ NP

À l'Odéon, salle de répétition de la maison de quartier Fernand Texier, les phrases s'envolent, les mots claquent, caressent, accusent

ou rassurent. [Je ne compte pas expliquer à mes enfants comment j'suis rentré dans l'adolescence / Tu veux que j'leur dise quoi quand ils vont

Concert

Saxophone

Les élèves du conservatoire Erik Satie présenteront un concert gratuit en hommage à Adolphe Sax, l'inventeur des saxophones, mercredi 4 juin salle Ambroise Croizat. Renseignements au 04 76 44 14 34 ♦

L'Adace

Spectacle

L'Adace présentera son nouveau spectacle de musiques et danses d'Espagne intitulé *Mi tierra*, le samedi 7 juin à 20 h 30 à L'heure bleue. Tarifs : 13 et 11 euros. Renseignements au 04 76 42 65 24 ♦

■ COLLÈGE HENRI WALLON

Un montagnard averti en vaut deux

Des élèves de 5^e et de 3^e du projet classes montagne du collège Henri Wallon se sont initiés aux risques et aux gestes essentiels de survie et de sauvetage avec les CRS de l'Alpe d'Huez et le 93^e régiment d'artillerie de Varcès.

ESSM judo

Moisson d'avril

Amandine Pauron (52 kg) et Lory Saint Pierre (63 kg) remportent le titre de championnes de France minimes. Ingrid Bouteille (57 kg), Amandine Pauron (52 kg), Lory Saint Pierre (63 kg), Anthony Cagol (50 kg), Jimmy Betous (55 kg) et Clément Réguillon (60 kg) deviennent champions de France FSGT par équipes départementales ◆



► Les élèves de 5^e du projet Classes montagne découvrent le métier de secouriste avec les CRS de l'Alpe d'Huez.

Créé il y a cinq ans, le projet classes montagne du collège Henri Wallon réunit 64 élèves, de la 6^e à la 3^e. « C'est un public très mixte dans ses pratiques, le niveau physique ne rentre pas en compte, ce qui importe, c'est la démarche volontaire », explique Pascal Schohn, professeur d'EPS. Si le projet offre aux collégiens une formidable occasion de pratiquer des sports d'altitude (via ferrata, escalade, cascade sur glace...), il a aussi pour objectif de

leur faire connaître un environnement spécifique et de développer une attitude responsable. Le 28 mars, 25 élèves de 5^e de la classe montagne ont rencontré les CRS de l'Alpe d'Huez pour découvrir le métier de secouriste, se sensibiliser aux risques et apprendre à les gérer. Avec Pierre Forte, brigadier en chef, ils ont appris les différentes phases de déclenchement des secours en cas de SOS détresse, rencontré un maître-chien et visité, à leur grande joie, le cockpit

de l'hélicoptère. Une façon aussi de découvrir une autre facette du métier de CRS, bien souvent méconnue. La pluridisciplinarité fait également partie intégrante du dispositif. En amont, les élèves ont vu avec leur professeur de français le film *Les naufragés du Mont-Blanc*, à partir duquel ils ont rédigé un questionnaire pour leur visite. Elle donnera lieu à un travail de recherche et de rédaction de portraits sur des alpinistes célèbres. Les élèves de 4^e option montagne ont quant à

eux rencontré le 93^e régiment d'artillerie de montagne (RAM) de Varcès spécialisé dans l'intervention dans des conditions climatiques extrêmes. Ils ont écouté avec beaucoup d'intérêt le caporal en chef qui leur a présenté les différents métiers de l'armée, les filières pour suivre une formation militaire et les a informés de la possibilité d'effectuer des stages dans le cadre de leur scolarité. L'après-midi, ils se sont essayés au ski de randonnée à Chamrousse et familiarisés avec les aspects techniques (réglage des fixations, collage et décollage des peaux, adaptation des cales). Le lendemain, place à la pratique ! Munis de pelles et de sondes, les collégiens se sont initiés avec le 93^e RAM au DVA (détecteur de victimes d'avalanches) et aux différentes techniques de construction d'un igloo. Puis ils se sont adonnés au ski de randonnée à l'Alpe d'Huez. « Un plaisir qui se mérite », explique Lionel Rouan, professeur d'EPS. Porteur de valeurs fortes et nobles, le projet classes montagne a des impacts positifs pour ces collégiens : « Les élèves prennent confiance en eux, ils apprennent à mieux gérer l'effort et à tisser des liens de solidarité, ce qui crée plus de sérénité dans les classes et dans la cour de récréation » ◆ EC

■ GYMNASTIQUE

Débuts réussis pour le TeamGym

Créée en début de saison, l'équipe TeamGym de l'ESSM s'est qualifiée pour la finale nationale "Festi Gym" qui aura lieu dimanche 1^{er} juin à Montbéliard (Doubs).



La session TeamGym a été ouverte cette année avec pour objectif de permettre aux adhérents du club de poursuivre une carrière gymnique en ayant une pratique moins intensive. Saint-Martin-d'Hères devient ainsi la deuxième ville du département à proposer cette discipline. Situé entre la pratique loisirs et la compétition, le TeamGym se pratique en équipe de 6 à 12 gymnastes et regroupe trois agrès : le sol (mouvement chorégraphique d'ensemble en musique), le saut et le mini-trampoline, et enfin le tumbling (ensemble de figures acrobatiques). Affiliée à la fédération

française de gymnastique (FFG), cette discipline, née en 1999, favorise le côté spectacle de ce sport. Accessible dès 12 ans, la session de l'ESSM est composée de 7 filles âgées de 14 à 15 ans (Julie Mathieu, Stélliane Grolier-Lee, Julidé Ozkara, Elsa Gaucy, Morgane Gremillet, Priscillia Grandguillole et Mélina Olivieri) entraînées deux fois par semaine par Marina Yalos et Julien Daubord. Et pour leur première année de compétition, les Martinéroises ont réalisé un joli parcours. Présentes à Hyères (Var) lors du championnat de zone Sud-Est le week-end du 5 et 6 avril,

elles se sont qualifiées pour la finale nationale qui se tiendra dimanche 1^{er} juin à Montbéliard. Pari réussi donc pour le club local qui espère bien pérenniser cette session et attirer de nouveaux adeptes dès la saison prochaine ◆ EM

TeamGym

Session proposée par l'ESSM Gym
Gymnase Auguste Delaune
rue Henri Revoy
tél. 09 52 36 65 71
mail : essm.gym@free.fr
<http://essm-gymnastique.weebly.com/>

■ ATHLÉTISME

1^{er} meeting Mickaël Guillet

Le meeting d'athlétisme organisé le 12 avril par le club local a connu un beau succès avec plus de 100 participants de tous âges, filles et garçons. La saison en plein air est désormais bien lancée avec de nombreuses compétitions au programme dont le championnat national Ufolep qui se déroulera les 28 et 29 juin prochains.



condes et enfin un saut en longueur à 6 mètres 24.

La saison est lancée !

Après ce premier meeting en plein air, la saison est désormais bien lancée ! « Chez les plus jeunes, quelques leaders commencent à émerger avec notamment les minimes Pauline Corrao et Lucile Gielly qui ont réalisé de bons résultats la semaine suivante lors du championnat de l'Isère de triathlon à Bourgoin-Jallieu », précise le président de l'ESSM. « Notre objectif est d'aligner le maximum de compétiteurs au prochain championnat national Ufolep qui se déroulera les 28 et 29 juin en Normandie. Il nous faut pour cela passer les différents stades de sélection lors des prochains championnats départementaux, régionaux et interrégionaux qui s'annoncent. » Du côté de la course sur route (hors stade), autre spécialité du club martinérois, Christophe Girardi a participé au championnat de France du 10 kilomètres qui s'est tenu à Valenciennes (Pas-de-Calais) où il se classe parmi le premier tiers des engagés. « C'est une discipline en plein développement et nous participons aux différentes compétitions : marathon, semi-marathon ou 10 km », détaille Albert Fernandes ♦ FR

C'est en mémoire de Mickaël Guillet, tragiquement disparu l'an dernier, à l'âge de 22 ans, au cours d'un accident du travail, que le club martinérois a souhaité lui rendre hommage en organisant le 1^{er} meeting d'athlétisme portant son nom. « La disparition de Mickaël, il y a un an, a créé un véritable choc chez tous les adhérents du club et particulièrement chez les plus jeunes car il était leur entraîneur. Très investi dans la vie de notre association sportive et estimé de tous, il pratiquait assidûment l'athlétisme depuis ses 12 ans. C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser ce 1^{er} meeting d'athlétisme qui porte désormais son nom », raconte, très ému, Albert Fernandes, le président du club.

Plus de 100 participants

Ce sont donc plus de 100 athlètes, des poussins aux seniors, filles et garçons, qui se sont rencontrés au stade Paul Langevin pour un bel après-midi d'athlétisme. Organisée par les bénévoles et dirigeants de l'association locale, et soutenue par la Fédération française d'athlétisme, cette rencontre a réuni huit clubs qui ont dépêché leurs athlètes aux côtés de ceux de l'ESSM : Echirrolles, Saint-Marcellin, Tullins, Meylan, Fontaine, Gap,

Villeurbanne et Vanves. « Nous avons été agréablement surpris par cette forte participation et tous les clubs présents ont apprécié l'ambiance conviviale de notre compétition. Ils sont tous repartis enchantés ! », déclare Albert Fernandes. Sur le plan sportif, toutes les disciplines propres à l'athlétisme se sont exprimées sur la piste et la pelouse du stade Langevin : course à pied, saut en longueur et en hauteur, triple saut, lancer de poids et de vortex (javelot). Malgré un vent de face, de bonnes performances ont été réalisées ce jour-là avec un 100 mètres en 11 secondes et 44 centièmes, un 1 000 mètres en 2 minutes et 45 se-

ESSM athlétisme, stade et gymnase Paul Langevin, 28 rue Alfred Gueymard. Tél. 04 76 25 58 10. www.essmathletisme.fr

■ FORCE ATHLÉTIQUE

L'homme le plus fort de France

Sofiane Belkesir, l'athlète de la force martinéroise, poursuit son ascension en remportant le titre de champion de France. Il se prépare dès à présent aux prochains championnats d'Europe et du monde.

Sofiane Belkesir (-120 kg) a réalisé un véritable exploit à Moissac (Tarn-et-Garonne), lors du championnat de France élite de force athlétique. Il pulvérise en effet le record de France détenu depuis 1990 par Jean-Pierre Brulois. Avec 375 kg en squat, 267,5 kg au développé couché et 342,5 kg au soulevé de terre, Sofiane Belkesir a soulevé 985 kg au total, améliorant le record de 12,5 kg ! Quant à l'indice, il a réalisé 582 points, mettant ainsi fin à la suprématie d'Hassan El Belghiti. Romain Picot Gueraud, autre athlète martinérois, remporte, quant à lui, la médaille d'or

dans la catégorie des moins de 83 kg, avec un total de 810 kg soulevés sur les trois mouvements. Enfin, avec un total de 757,5 kg, Kader Baali améliore ses records personnels avec un poids de corps de 72,5 kg. Au final, un excellent cru pour le club martinérois qui demeure le seul club de France à aligner trois athlètes de haut niveau. Les trois hommes se préparent désormais au prochain championnat d'Europe qui se déroulera en Bulgarie à partir du 7 mai et au championnat du monde qui se tiendra en Afrique du Sud dès le 10 juin prochain ♦ FR



Taekwondo
100 % féminin

Au championnat de région Rhône-Alpes, catégories benjamins et minimes, Lina Samai décroche le titre de championne de région et Sabah Shaïek celui de vice-championne. Quant à Manel Belahadji, Ingi Boussandel, Inès Brikh, Camila Lopez Tenjo et Wendy Selgrad, elles accrochent la médaille de bronze à leur cou ♦

■ DÉFIBRILLATEURS ET PREMIERS SECOURS

Apprendre les gestes qui sauvent

Sensibilisation

Défibrillateur

Le SCHS propose aux habitants des temps gratuits de sensibilisation à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur.

Prochaines sessions :

- jeudi 15 mai, de 17 h à 19 h, maison de quartier Paul Bert
 - mardi 20 mai, de 16 h à 18 h, maison de quartier Fernand Texier
 - mardi 3 juin de 18 h à 20 h, maison de quartier Gabriel Péri.
- Inscriptions : SCHS, 04 76 60 74 62 ◆

Depuis le mois d'avril, le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) propose aux habitants des séances de sensibilisation à la prise en charge d'une personne victime d'un arrêt cardiaque et d'utilisation d'un défibrillateur. Un acte citoyen à la portée de tous.



Former aux gestes de premiers secours

Disposer des défibrillateurs dans les équipements et espaces publics est essentiel, mais reste insuffisant si l'on veut être pleinement efficace. Former aux gestes de premiers secours et initier à la prise en charge d'une personne victime d'un arrêt cardiaque sont essentiels. Depuis 2009, la ville a mis en place plusieurs actions allant dans ce sens. Ainsi, 145 employés municipaux ont été formés et des sessions de formation au PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) sont régulièrement proposées au public de la Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi (Mise) et du Pôle jeunesse. En parallèle, depuis le mois d'avril, le SCHS organise des séances de sensibilisation et d'initiation à la prise en charge d'un arrêt cardiaque animées par l'Association départementale de protection civile (ADPC). Gratuites et ouvertes à tous les habitants, elles permettent d'apprendre à se servir d'un défibrillateur mais aussi d'acquérir les bons réflexes : éliminer toute source de danger et protéger la victime, vérifier son état de conscience, sa respiration, donner l'alerte en appelant le 15 et, le cas échéant, demander un défibrillateur et commencer le massage cardiaque. Autant d'étapes incontournables, à la portée de tous et ô combien précieuses ! ◆ NP

Chaque année, en France, près de 50 000 personnes succombent à un arrêt cardiaque. On estime à 10 000 le nombre de ces décès qui pourraient être évités par des gestes de premiers secours et l'on sait que quatre victimes sur cinq qui survivent ont bénéficié de ces soins fondamentaux pratiqués par le premier témoin ! C'est au regard de ces données que, depuis 2007, la loi autorise tout citoyen à utiliser un défibrillateur et préco-

nise de sensibiliser la population à son utilisation et à la prise en charge des victimes.

Installer des défibrillateurs sur le territoire communal

À Saint-Martin-d'Hères, la ville, via son SCHS, procède progressivement à l'installation de défibrillateurs. L'accueil de la Maison communale, L'heure bleue, la piscine, les gymnases Colette Besson et Jean-Pierre Boy, le logement-foyer

Pierre Sémard et la police municipale en sont d'ores et déjà dotés. Un huitième appareil a été disposé sur l'espace public, à proximité de Mon Ciné. Le choix des sites d'implantation tient compte de la probabilité que puisse survenir un accident cardiaque, comme les lieux de pratique sportive et ceux très fréquentés. Il prend également en considération la cartographie des arrêts cardiaques survenus sur la commune établie par le Samu.

Vaccination

Êtes-vous à jour ?

Dans le cadre de la Semaine européenne de la vaccination, le SCHS propose :

- une exposition *Planète vaccination*, expliquant le mécanisme de la vaccination, son histoire et les principales maladies contre lesquelles elle protège.
 - une lecture des carnets de vaccination, pour les habitants qui souhaitent faire le point sur leur vaccination, jusqu'au 17 mai.
- SCHS : 5 rue Anatole France ◆

■ ALLERGIES

Gare à l'ambrosie !

Face à la présence importante de l'ambrosie dans le département, une plante particulièrement allergène, un arrêté préfectoral prescrit sa destruction obligatoire. À Saint-Martin-d'Hères, c'est le Service hygiène et santé qui est chargé de dresser un état des lieux de sa présence sur le territoire et de veiller à l'application de la directive départementale.



Plante sauvage invasive à prolifération rapide se développant sur les espaces dénudés (friches, chantiers, bas-côtés, jardins et autres parcelles de terre...), l'ambrosie est particu-

lièrement dangereuse par le fort pouvoir allergisant de son pollen et par la virulence des réactions (rhinites, conjonctivites, trachéites, eczéma, asthme...) qu'elle peut provoquer chez les personnes, notamment les plus fragiles.

Face à ce véritable problème de santé publique, un suivi national de la progression de son implantation a été instauré depuis plusieurs années. La région Rhône-Alpes et le département de l'Isère sont parmi les territoires les plus touchés par sa prolifération. Aussi, un arrêté préfectoral rend

obligatoire sa destruction totale, sur l'espace public aussi bien que sur les terrains privés : "... les propriétaires, locataires, ayants-droit ou occupants à quel titre que ce soit, sont tenus de prévenir la pousse de plants d'ambrosie et de nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambrosie".

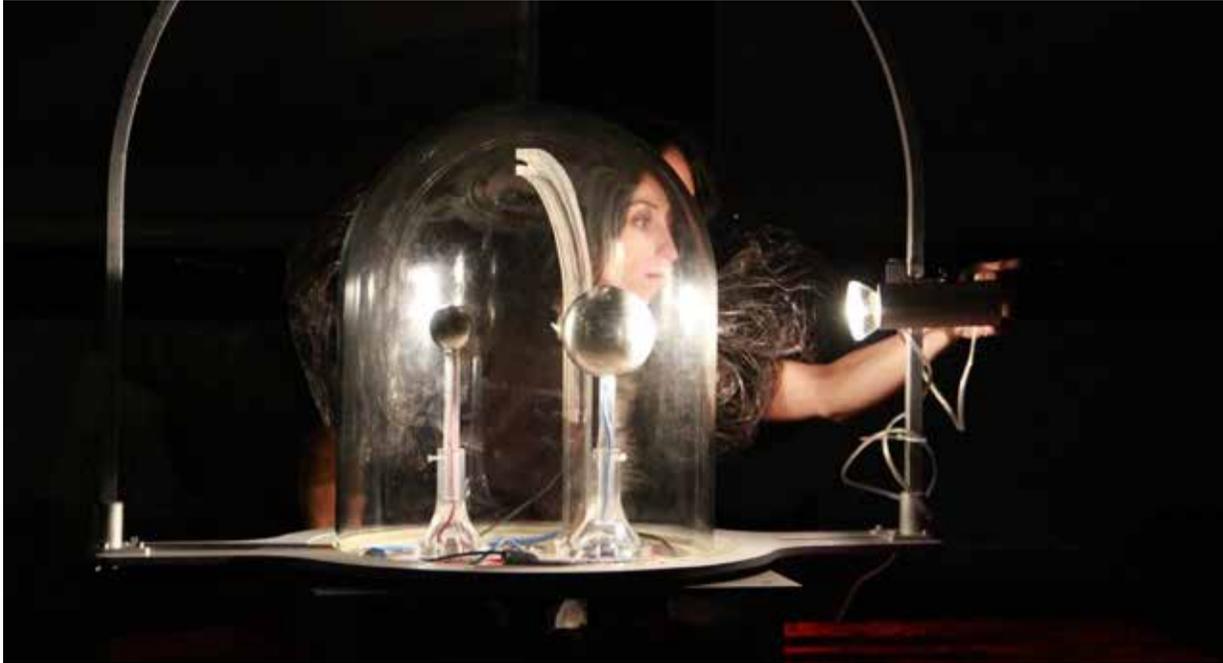
Lutte et prévention

Quand la plante est installée, la seule mesure réellement efficace est l'arrachage (port de gants conseillés). Cette opération devant être effectuée avant le mois d'août, période de la floraison.

De plus, l'ambrosie disparaissant dès que d'autres espèces viennent lui faire concurrence, il est fortement recommandé de semer ou planter les terrains et parcelles peu ou pas végétalisés. Fauchages, tonte répétée, désherbage thermique sont également des mesures préventives à mettre en œuvre ◆ NP

Pour plus d'informations ou pour signaler la présence d'ambrosie, contacter le Service communal d'hygiène et de santé au 04 76 60 74 62. www.rhone-alpes.sante.gouv.fr (rubrique santé puis environnement santé)

■ JENNIFER ANDERSON



Conteuse de l'intime

Conteuse au sein de la compagnie Ithéré qu'elle a créée avec Marie-Christine Bras, Jennifer Anderson a exploré la danse, le théâtre, la musique et les arts plastiques avant de choisir le langage des mots. À 44 ans, celle qui se définit comme une "fabulatrice-éclectique" se nourrit de l'intime pour mieux dévoiler notre humanité.

À quatre ans, Jennifer pratique la danse classique. À sept ans, elle monte sur les planches. Son rêve : devenir petit rat de l'Opéra. « J'étais une enfant assez timide avec les mots, la parole était difficile pour moi, mon moyen

d'expression était le langage du corps. » Et puis le hasard fait parfois bien les choses. Après dix ans passés au théâtre à Paris dans différentes compagnies, elle s'installe en 1997 à Grenoble et découvre l'univers du conte au détour d'un atelier. Pour Jennifer, c'est la révélation. Elle se frotte à la parole, aux mots, une expérience exigeante qu'elle vit comme un conte initiatique. Elle use d'une jolie formule pour résumer cet art : « ces petites bulles extraordinaires de rencontres, d'espoir, qui permettent d'avancer, d'être en relation au monde et aux autres. » Car si ses créations prennent source au départ dans la tradition orale (mythes, légendes, contes facétieux ou fantastiques...), très vite, elle commence à collecter des récits de vie – silences, regards, hésitations, scories, gestes, mots – « fragments par lesquels on tend vers l'universel ». Grâce à la parole

des autres, elle trouve le chemin de la sienne. L'autre, dans toute son intimité et son étrangeté, devient alors le fil rouge de sa quête. À l'exemple du travail mené pendant deux ans au centre hospitalier Alpes Isère de Saint-Égrève, auprès de patients et de l'équipe médicale, où l'artiste partage des moments intenses avec ces exclus de la société, porteurs de troubles mentaux lourds. Ou encore du projet *Petits arrangements avec la vie*, inspiré d'une œuvre de Paul Auster réunissant des histoires courtes et véridiques envoyées par les auditeurs d'une grande radio. Un des partenaires de ce projet – qui questionne les notions de coïncidence, de hasard, du réel et de la réalité – sollicite alors Jennifer pour travailler avec des chercheurs en astronomie. Fruit d'une rencontre entre des astronomes et la conteuse à l'observatoire de Haute-Provence, le spectacle *Les gens ont des étoiles qui ne sont pas les mêmes* interroge notre rapport à la vie, à l'univers, à la croisée de la science et de la poésie. Cette expérience marque une étape dans son travail et l'artiste participera à différentes créations en partenariat avec la science. « Ce nouveau regard que propose la science à travers sa méthodologie, sa rigueur, son langage, ses outils mais aussi l'intuition, l'aléatoire » enrichit sa démarche.

Dans le cadre du festival des Arts du récit, Jennifer présentera *Face à la lumière*, une rencontre onirique entre la conteuse et le scientifique Jean Lilensten, créateur de la Planeterrella, simulateur d'aurores boréales.

Celle qui dit avoir de purs moments de bonheur lors de contemplations – elle rêverait de pratiquer le yoga – a pourtant une fâcheuse tendance à se perdre, au sens propre comme au figuré. Elle a d'ailleurs fait sienne une phrase d'un rabbin : « Ne demande jamais ton chemin à quelqu'un qui le connaît car tu pourrais ne pas t'égarer. » L'égarement, ou « comment accueillir tout ce qui vient, de bon et de mauvais et aller là où le vent nous porte », dit-elle. Peut-être est-ce la voie ultime du conte... ♦ EC

■ MARCEL CENATIEMPO



L'esprit d'équipe

Après avoir dirigé l'ESSM Agri tennis pendant quatorze ans, Marcel Cenatiempo a pris les rênes de l'Office municipal des sports (OMS) en janvier dernier.

Marcel Cenatiempo naît et grandit à Annaba, en Algérie. Un pays qu'il quittera en 1966 pour venir s'installer en France, à Besançon. Il a alors 26 ans et exerce depuis plusieurs années le métier de professeur de gymnastique. Un an après son arrivée, il réoriente sa carrière professionnelle en intégrant une banque. Côté sport, il s'est adonné à l'athlétisme avant de pratiquer assidûment le football. Il s'essayera aussi au basket, entre autres. « Je ne pensais pas qu'un jour j'irais vers le tennis, je trouvais cette discipline très "confidentielle". » Pourtant, quand il arrive à Grenoble, en 1972, c'est bien un club de tennis qu'il fonde avec un collègue. L'Agri tennis était né, qui fusionnera avec l'ESSM en 1999. Les années passant, Marcel Cenatiempo confie dans un sourire faire « moins de sport sur le terrain que dans les bureaux ». Secrétaire général de l'ancienne direction de l'OMS, il en

est désormais le président, signant là un nouvel engagement fort au service du mouvement sportif. « Mon premier objectif était de ramener de la sérénité et de nous rassembler autour de projets communs. » Très vite, une commission s'est mise en place pour travailler sur les rythmes scolaires. Une autre se charge de revisiter les statuts de l'association et dans un avenir proche, un projet "sport-santé" devrait voir le jour afin de « trouver des solutions pour que les clubs adaptent leur pratique aux différents publics : personnes âgées, en surpoids... » Enrayer le recul de la part de filles dans le sport est aussi un enjeu sur lequel l'OMS envisage de "plancher". Homme de contact, Marcel est mû par son envie de « faire avancer les choses » tout en prenant le temps de « rencontrer les clubs sur leurs lieux de pratique ». Quand il ne met pas son engagement au service du mouvement sportif, cet homme d'action aguerrri retourne vers sa passion, le tennis. Secrétaire général de la Ligue Dauphiné-Savoie, membre de la commission fédérale Tennis entreprise, juge-arbitre, il continue de "taper la balle" deux fois par semaine, pour le plaisir ♦ NP

■ SONIA BRÉVIÈRES



"Boulimique" d'écriture

Enseignante en maths et physique, Sonia Brévières est aussi essayiste. En un an, elle a écrit trois ouvrages de réflexion sur la vie et la société.

Titulaire d'un doctorat en physique, Sonia Brévières se passionne très vite pour la littérature et la philosophie. « Ma formation scientifique m'a permis d'acquérir un esprit d'analyse et de synthèse. » Enseignante en mathématiques et physique-chimie dans des lycées en zone d'éducation prioritaire, elle noue des liens permanents avec les adolescents avec qui elle aime échanger. « Il y a beaucoup de tabous autour de la violence dans les cités. Peu de gens essaient d'analyser ce phénomène pour le comprendre. Mais la violence de certains de ces jeunes n'est autre que l'expression de leur virilité. Ils sont, en quelque sorte, les dignes héritiers des chevaliers du Moyen Âge... » Dans son roman intitulé *Des héros et des combats*, ce sont ces mêmes adolescents qui guident le peuple dans la résistance lorsque la France bascule dans un régime dictatorial. *[La jeunesse et son arrogance, la jeunesse*

et son insouciance, la jeunesse et sa force, la jeunesse et sa rage de vivre, la jeunesse et sa détermination, la jeunesse et ses ambitions]. Celle qui mène le combat quand les libertés individuelles sont bafouées.

À travers cet ouvrage, Sonia Brévières livre un regard personnel sur la société d'aujourd'hui. « Je suis indignée par la montée de l'extrême droite en France. Parfois, il m'arrive de m'interroger sur notre démocratie. Est-elle suffisamment forte ? »

Dans un registre différent, son essai *La vie, le corps et l'esprit* est une réflexion philosophique sur la vie, de la naissance jusqu'à la mort. « J'avais envie d'écrire ce livre pour partager mon opinion et mon analyse de la vie à 40 ans. » Et la Martinénoise de préciser : « J'ai écrit trois ouvrages en moins d'un an. J'ai vécu une sorte de boulimie d'écriture. En terminant un livre, j'avais une idée du suivant. »

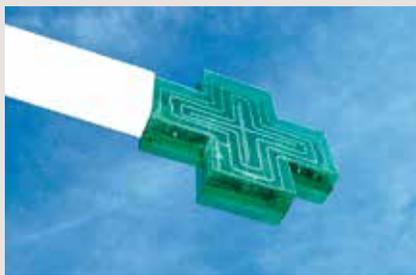
Son troisième livre justement, *La Bible*, sera publié prochainement chez Edilivre, le même éditeur que ses deux précédents ouvrages... En attendant le prochain ! ♦ EM

URGENCES

■ Urgences

Samu : **15**
 Centre de secours : **18**
 Police secours : **17**
 Police nationale
 (Hôtel de Grenoble) :
04 76 60 40 40
 Police nationale (SMH) :
04 76 54 62 36
 (107 av. Benoît Frachon,
 non-stop de 10 h à 17 h 45,
 du lundi au vendredi)
 Police municipale :
04 56 58 91 81
 (8 rue Gérard Philipe,
 du lundi au vendredi de 8 h à
 19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)
 Maison communale :
04 76 60 73 73
 Hôpital :
04 76 76 75 75
 Centre municipal
 de soins infirmiers :
04 56 58 91 11
 SOS Médecins :
04 38 701 701
 Taxi banlieue :
04 76 54 17 18
 Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise.

Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h.

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15.

Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73). Permanences état-civil le samedi matin de 9 h à 12 h.

Service fermé le lundi matin ♦



■ Accès aux droits Conciliateur de justice

Conciliateur de justice nommé par le premier président de la Cour d'appel de Grenoble sur le canton de Saint-Martin-d'Hères, Marc Moret tient des permanences tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, en Maison communale. Toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige avec un voisin, un propriétaire, un locataire, une entreprise, un fournisseur... peut solliciter gratuitement le conciliateur de justice. Sur rendez-vous uniquement auprès de l'accueil de la Maison communale, tél. 04 76 60 73 73 ♦

Le Défenseur des droits

Un représentant du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tient des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h à 17 h.

Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 80 12

Courriel : dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

Conseiller juridique

Un conseiller juridique reçoit tous les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 11 h 45, sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Maison communale : 04 76 60 73 73 ♦

SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.

- Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.

- MJC les Roseaux, Espace Centre :

27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

■ Service Local de Solidarité

Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale, et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3^e jeudis du mois de 14 h à 16 h au Service local de solidarité, 10 rue du Docteur Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles.

Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... Les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie, gérée par la Métro, aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

- vendredi et samedi de 8 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h.

Renseignements auprès de la Métro : 0 800 50 00 27

(appel gratuit à partir d'un poste fixe) ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Samedi de 9 h à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement La Poste : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- **Zones industrielles et zones d'activités** : collecte des **bacs gris** le mardi ;

bacs bleus (papiers, cartons) le jeudi.

- **Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos** : **poubelles grises** les lundi, mercredi et vendredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- **Habitat individuel** : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

Modifications de la collecte en raison des jours fériés :

- la collecte du jeudi 28 mai sera effectuée vendredi 29 mai après-midi pour : les bacs verts en habitat collectif et individuel (zone nord) ; les bacs bleus dans les zones industrielles et d'activités.

■ Santé

Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

■ Passeport

Les dépôts de dossiers de demande de passeport se font uniquement sur rendez-vous à prendre sur place, au service état civil, ou par téléphone au 04 76 60 73 51 ♦

CCAS

Permanences

Service social Carsat : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 24.

Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 24.

Branche retraite : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 39 60.

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.

Aide sociale légale : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin.

Tél. 04 76 60 74 12.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les lundis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole France ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre Sébard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au vendredi.

Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Commémoration du 8 mai

Circuit en car

Le 69^e anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie sera commémoré jeudi 8 mai. Rendez-vous à 9 h 45 devant le monument aux morts de la Galochère (av. Jean Jaurès) pour effectuer le circuit des sept lieux de commémoration : mémorial des maquis (à 10 h, route du Murier) ; plaques Nello Sartini et Antoine (10 h 15, place de la Liberté) ; place Paul Eluard (10 h 30) ; plaque Henri-Maurice (10 h 40, rue George Sand) ; plaque du 8 Mai 1945 (10 h 50, place Etienne Grappe) ; stèle Léon Geist (11 h 30, rue Leon Geist) et monument aux morts de la Galochère.

UNRPA

Appel à bénévoles

Le bureau et le Conseil d'administration de l'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA) laissent la place aux plus jeunes.

L'association, qui s'appelle désormais Ensemble et solidaire, est accessible à tous, retraités et non retraités conscients que la retraite se prépare et se défend avant que celle-ci ne soit acquise. Le bureau sortant lance donc un appel à toutes celles et ceux désirant rejoindre l'association.

Renseignements : 04 76 25 31 82 ; siège de l'association : 1 place de la République.

Collège Fernand Léger

Samedi portes ouvertes

Le collège Fernand Léger ouvre ses portes aux parents et futurs parents d'élèves le samedi 24 mai de 9 h à 12 h. L'équipe éducative et enseignante aura le plaisir de vous accueillir dans ses locaux et de vous présenter ses projets et travaux.

"Barbecue party"

Respecter les règles et le voisinage

L'utilisation d'un barbecue n'est pas considérée comme un trouble anormal de voisinage, mais peut néanmoins causer certains dommages aux propriétés voisines comme le noircissement de la façade. Ce type de dommage peut vous exposer à des poursuites judiciaires pour réparation du préjudice.

J'habite dans un immeuble et mon voisin m'énfume

Vous pouvez consulter le règlement de la copropriété afin de vérifier si cette pratique n'est pas interdite ou réglementée. Dans ce cas, vous pouvez vous adresser à votre syndic (ou bailleur) pour que ce dernier fasse respecter le règlement. Si aucune solution n'est trouvée malgré les démarches amiables entreprises, il est possible de recourir à la médiation ou à un conciliateur de justice.

Parcs, jardins et parkings publics

L'utilisation du barbecue est réglementée sur l'ensemble du territoire communal par un arrêté municipal. Son utilisation est interdite sur l'ensemble des espaces publics : parcs, jardins publics, trottoirs... Contrevenir à l'arrêté municipal expose à une amende de 17 €. Cependant, une autorisation exceptionnelle peut être délivrée dans le cadre d'une manifestation festive, par exemple. Les demandes sont à adresser au Service communal d'hygiène et de santé un mois avant la manifestation. Pour tout renseignement : 04 76 60 74 62.

Brûlage à l'air libre

Une pratique polluante

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que 5 900 km parcourus par une voiture diesel récente ! Aussi, au-delà des odeurs que peut occasionner le brûlage des végétaux, la pollution engendrée par les feux de jardins a conduit à interdire ces pratiques.

Quels sont les déchets concernés par l'interdiction ?

Tous les déchets verts : tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes.

Qui est concerné par cette interdiction ?

Toute personne : particuliers, entreprises, collectivités territoriales produisant des déchets verts.

Que risque-t-on ?

Outre une amende de 17 € pour non-respect de l'arrêté municipal, une contravention de 450 € pourra être appliquée.

Des solutions à portée de main

La collecte en déchetterie ; le compostage individuel ; le broyage des végétaux.

"Mon voisin a du talent !"

Inscrivez-vous !

Vous aimez chanter, cuisiner, danser, jongler, peindre... ? Faites-nous découvrir et partager votre talent lors de la fête du quartier Paul Bert - Paul Eluard qui aura lieu le vendredi 20 juin à partir de 17 h. Un espace de démonstration et de partage ainsi qu'une scène ouverte seront à la disposition des peintres, créateurs en tous genres, dessinateurs, chanteurs, danseurs, poètes, jongleurs et autres clowns...

Inscriptions ouvertes jusqu'au mardi 20 mai auprès de :

- la maison de quartier Paul Bert : 04 76 24 63 56
- la bibliothèque André Malraux : 04 76 62 88 01
- la MJC Les Roseaux : 04 76 25 70 72.

Rencontre-débat

Droit des malades en fin de vie : que dit la loi ?

L'association Jalmalv (Jusqu'à la mort accompagner la vie) organise une rencontre-débat à Saint-Martin-d'Hères le mardi 20 mai à 19 h 30, salle Ambroise Croizat. Cette soirée d'échanges et d'information sur le thème "Droit des malades en fin de vie : que dit la loi ?" se déroulera en présence du Docteur Nicolas Beziaud, médecin au centre médical de Rocheplane et de bénévoles de l'association.

Renseignements : Jalmalv Grenoble, tél. 04 76 51 08 51.

Ateliers "informations et échanges"

Se former au fonctionnement d'une copropriété

Le secteur Gusp (Gestion urbaine et sociale de proximité) et l'association CLCV (Consommation, logement et cadre de vie) mettent en place un cycle d'ateliers en direction des copropriétaires et personnes souhaitant acquérir un logement. Ce cycle a pour objectif de sensibiliser et former des copropriétaires et membres des conseils syndicaux au fonctionnement de la copropriété et de les aider à mieux s'investir dans ces instances.

- La formation se déroulera sur 5 séances de 18 h à 20 h, les jeudis 22 mai, 5, 12, 19 et 26 juin à l'antenne Renaudie, 34 avenue du 8 Mai 1945.
- Ateliers gratuits. Nombre de participants limité à 15 personnes.
- Inscriptions : Caroline Cialdella, tél. 04 56 58 92 27,
- courriel : caroline.cialdella@saintmartindheres.fr

Vacances d'été

Préparer son séjour

• Bourse solidarité vacances

Les Martinérois de 25 ans et plus (sauf parents) désirant être accompagnés dans la réalisation de leur projet de vacances peuvent venir rencontrer des conseillères en économie sociale et familiale du CCAS tous les lundis de 14 h à 16 h (jusqu'au 23 juin) à la maison de quartier Gabriel Péri (16 rue Pierre Brossolette, 04 76 54 32 74) pour en discuter et découvrir les séjours proposés par l'ANCV. Ce dispositif est ouvert aux foyers dont le quotient familial n'excède pas 800 €.

• Point info vacances pour tous

Pour construire son projet de départ en vacances ! Le Point info vacances est ouvert tous les 1^{ers} et 3^{es} mardis du mois (jusqu'au 15 juillet), de 16 h 30 à 19 h à la maison de quartier Gabriel Péri (16 rue Pierre Brossolette, 04 76 54 32 74).

Mission locale

Logement, un pas vers la vie de "grand" !

Depuis le mois de mars, la Mission locale propose une permanence logement. Lors de cette rencontre bimensuelle, une conseillère informe les jeunes Martinérois inscrits ou non à la Mission locale sur leur projet ou démarche logement.

Dans le cadre de la semaine nationale sur le logement (du 16 au 20 juin), la Mission locale donne rendez-vous aux jeunes les matins, du mardi au jeudi, pour des temps de sensibilisation et le vendredi pour une journée collective.

Renseignements : Christel Domeny-Nino, conseillère, au 04 76 51 03 82, missionlocale@mljsmh.com

"Roue libre"

Vélo parade et ateliers de rue

• Parade festive

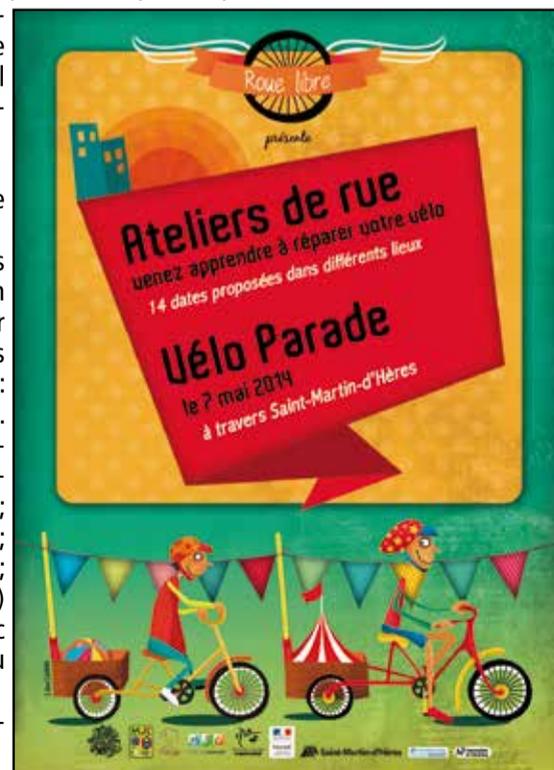
Mercredi 7 mai à 17 h 30, les habitants sont invités à enfourcher leur vélo pour rejoindre le stade Henri-Maurice et participer à la vélo-parade qui défilera dans les rues de la commune. Emmené par la compagnie Cirque autour, le cortège festif et coloré rejoindra le Bal de la Liberté, sur la place du Village, à 18 h 30.

• Ateliers de rue

De mai à juin, "Roue libre" se déploie dans les quartiers !

Au programme : des ateliers pour apprendre à réparer son vélo et des animations pour les plus jeunes. Rendez-vous est donné de 15 h à 18 h : mercredis 14 mai (place R. Franklin) ; 21 mai (école H. Barbusse) ; 28 mai (stade Henri-Maurice) ; 4 juin (place K. Marx) ; 11 juin (place du 24 avril 1915) ; 18 juin (place de la Liberté) ; 25 juin (place Etienne Grappe) et aussi, samedi 14 juin au parc Jo Blanchon pendant la Fête du parc.

Informations : MJC Les Roseaux, 04 76 25 70 72.



E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €
D'ACHAT



à partir de 50 €
D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE

Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €

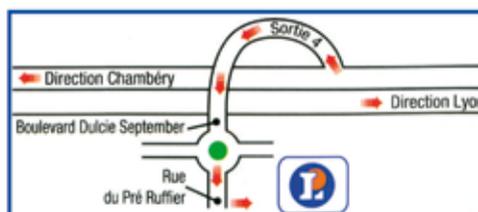


**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES

Rocade Sud - Sortie 4
rue du Pré Ruffier



OUVERT

lundi, mercredi, jeudi
et samedi :
non-stop de 8h30 à 19h30
mardi et vendredi :
non-stop de 8h30 à 20h00